

# RAPPORT d'activité

20  
24



# ÉDITO

L'année 2024 a confirmé la dynamique porteuse de notre projet de territoire Ambition 2030. Deux ans après son lancement, près de 90 % des actions prévues sont déjà engagées à un rythme soutenu qui témoigne de l'implication collective et de la mobilisation de notre communauté.

Parmi les avancées majeures, le lancement du pôle d'échange multimodal de la gare de Melun marque un tournant dans notre ambition de transformer les mobilités. La pose de la première pierre en février symbolise notre capacité à concrétiser des projets structurants, porteurs d'avenir.

En parallèle, nous avons intensifié nos efforts pour renforcer l'attractivité économique de notre territoire. L'implantation de Zalando, l'aménagement du Clos Saint-Louis, ou encore l'accompagnement actif des entreprises démontrent la pertinence de notre stratégie de reconversion des friches et de développement des activités économiques.

Notre action s'est également portée sur l'amélioration de la qualité de vie. L'accélération du Schéma Directeur des liaisons douces, le lancement d'une véritable stratégie événementielle – illustrée par le succès des Affolantes et de la Rando du Val de Seine – ainsi que les premiers soutiens à l'hébergement touristique, en témoignent.

L'année a été marquée par des avancées notables en matière de solidarité, d'habitat et de sécurité : près de 1 000 ménages accompagnés via le dispositif France Rénov', la signature d'un nouveau Contrat de Ville, et l'extension de notre police intercommunale sont autant de réponses concrètes aux attentes des habitants.

Les politiques publiques liées à la gestion de l'eau, à l'assainissement et à la compétence GEMAPI ont également mobilisé une part importante de nos ressources. Les chantiers engagés – station d'épuration de Dammarie-lès-Lys, réservoir de Montaigu, mise en place de la collecte des biodéchets – illustrent notre engagement pour une transition écologique ambitieuse.

Rien de tout cela ne serait possible sans l'investissement quotidien des élus, des agents, et de nos partenaires – l'Office du Tourisme, l'association Mission Emploi Insertion, la Société Publique Locale, le SMITOM Lombric – que je tiens à remercier très sincèrement.

Alors que de nouveaux défis s'annoncent, nous pouvons nous appuyer sur les bases solides posées en 2024. Ensemble, poursuivons la construction d'une agglomération ambitieuse, durable et solidaire.

**Franck VERNIN**  
**Le Président de la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine**



***Ensemble, poursuivons  
la construction d'une  
agglomération ambitieuse,  
durable et solidaire***



# Sommaire

01

La gouvernance  
**Page 4**

02

Aménager durablement  
le territoire  
**Page 10**

03

Cultiver la cohésion  
du territoire  
**Page 36**

04

Préserver  
l'environnement  
**Page 52**

05

Assurer  
la sécurité  
**Page 66**

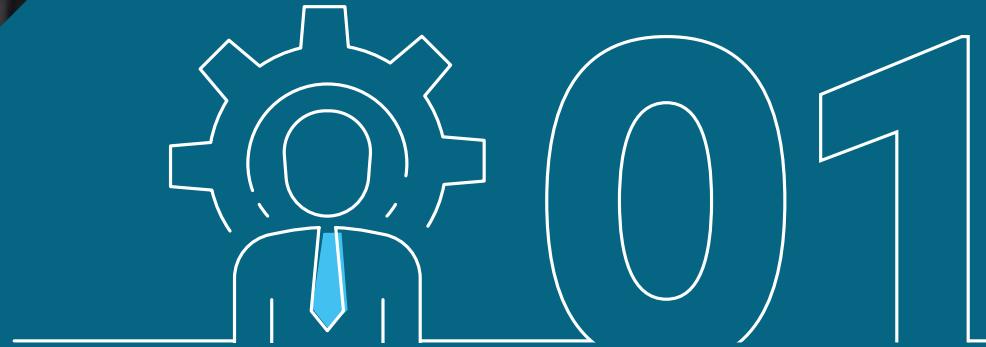
06

L'administration  
et les finances  
**Page 72**

## 20 COMMUNES

Boissettes, Boissise-la-Bertrand,  
Boissise-le-Roi, Dammarie-lès-Lys,  
La Rochette, Le Mée-sur-Seine,  
Limoges-Fourches, Lissy, Livry-sur-Seine,  
Maincy, Melun, Montereau-sur-le-Jard,  
Pringy, Rubelles,  
Saint-Fargeau-Ponthierry,  
Saint-Germain-Laxis,  
Seine-Port, Vaux-le-Pénil,  
Villiers-en-Bière, Voisenon.





# LA gouvernance



Les élus  
du Bureau exécutif  
Page 6



Les élus  
du Conseil  
communautaire  
Page 8



# Les élus du Bureau



Président de  
la Communauté  
**Franck VERNIN**

Maire du  
Mée-sur-Seine

## LES VICE-PRÉSIDENTS



1<sup>er</sup> Vice-Président  
**Kadir MEBAREK**  
Maire de Melun  
Finances



2<sup>ème</sup> Vice-Président  
**Gilles BATTAIL**  
Maire de  
Dammarie-lès-Lys  
Aménagement  
de l'espace  
communautaire



3<sup>ème</sup> Vice-Présidente  
**Françoise LEFEBVRE**  
Maire de Rubelles  
Environnement et  
cadre de vie



4<sup>ème</sup> Vice- Président  
**Pierre YVROUD**  
Maire de La Rochette  
Assainissement des eaux  
usées et gestion des eaux  
pluviales urbaines



5<sup>ème</sup> Vice-Président  
**Henri DE MEYRIGNAC**  
Maire de Vaux-le-Pénil  
Orientation et mise en  
œuvre de la politique  
culturelle



6<sup>ème</sup> Vice-Président  
**Philippe CHARPENTIER**  
Maire de  
Limoges-Fourches  
Eau potable et stratégie  
GEMAPI



7<sup>ème</sup> Vice-Président :  
**Serge DURAND**  
1<sup>er</sup> adjoint au Maire  
du Mée-sur-Seine  
Sécurité, prévention et  
police intercommunale



8<sup>ème</sup> Vice-Président  
**Christian HUS**  
Montereau-sur-le-Jard  
Zone d'activité  
de Villaroche



9<sup>ème</sup> Vice-Président  
**Thierry SEGURA**  
Maire de Boissettes  
Patrimoine  
communautaire, voirie  
et stationnement, projet  
de territoire et systèmes  
d'information mutualisés



10<sup>ème</sup> Vice-Président  
**Willy DELPORTE**  
Maire de  
Saint-Germain-Laxis  
Suivi et Déclinaison des  
actions de la stratégie  
de l'Office du Tourisme



11<sup>ème</sup> Vice-Président  
**Lionel WALKER**  
2<sup>ème</sup> adjoint au maire  
de Saint-Fargeau-  
Ponthierry  
Promotion et  
attractivité touristique



12<sup>ème</sup> Vice-Président  
**Véronique CHAGNAT**  
Maire de  
Boissise-le-Roi  
Réussite éducative,  
persévérance scolaire  
et cités éducatives



13<sup>ème</sup> Vice-Président  
**Julien AGUIN**  
Maire de Voisenon  
Développement  
économique, Emploi  
et insertion



14<sup>ème</sup> Vice-Président  
**Olivier DELMER**  
Maire de  
Boissise-la-Bertrand  
Politique en matière  
d'équilibre social de  
l'habitat sur le territoire  
communautaire



15<sup>ème</sup> Vice-Président  
**Alain TRUCHON**  
Maire de  
Villiers-en-Bière  
Politique en matière  
d'accueil des gens  
du voyage et mise  
en œuvre de la  
mutualisation



## LES CONSEILLERS DÉLÉGUÉS



1<sup>er</sup> Conseiller

Délégué

**Henri MELLIER**

Fonds Européens  
et transferts de  
compétences



2<sup>ème</sup> Conseillère  
Déléguée

**Séverine  
FELIX-BORON**

Maire de Saint-  
Fargeau-Ponthierry  
*Mise en œuvre du  
schéma directeur  
des liaisons douces*



3<sup>ème</sup> Conseiller  
Délégué

**Noël BOURSIN**

*Mise en œuvre de  
la politique sportive  
et politique de la ville*



4<sup>ème</sup> Conseiller  
Délégué

**Bernard de SAINT  
MICHEL**

*Transports Urbains  
et dialogue social  
avec le personnel  
communautaire*



5<sup>ème</sup> Conseillère  
Déléguée

**Pascale GOMES**

*Contrat Local  
de Santé*



6<sup>ème</sup> Conseillère  
Déléguée

**Patricia CHARRETIER**

*Politique de la ville*



7<sup>ème</sup> Conseiller  
Délégué

**Thierry FLESCH**

*Mise en œuvre GEMAPI*



8<sup>ème</sup> Conseiller  
Délégué

**Jean-Claude  
LECINSE**

Maire de Lissy  
*Accessibilité*



9<sup>ème</sup> Conseiller  
Délégué

**Michel ROBERT**

*Pôle d'échange  
multimodal, mobilité  
active et intermodalité*



10<sup>ème</sup> Conseiller  
Délégué

**Sylvain JONNET**

*Élaboration  
des opérations  
d'aménagement et  
planification du SCOT*



11<sup>ème</sup> Conseiller  
Délégué

**Régis DAGRON**

Maire de  
Livry-sur-Seine  
*Commandes Publiques*



12<sup>ème</sup> Conseiller  
Délégué

**Denis DIDIER-  
LAURENT**

*Politique de la ville*



13<sup>ème</sup> Conseillère  
Déléguée

**Fatima ABERKANE-  
JOUDANI**

*Zones d'activités  
économiques*



14<sup>ème</sup> Conseillère  
Déléguée

**Josée ARGENTIN**

*Mise en œuvre du  
Plan Climat Air Energie  
Territorial*



# Les élus du Conseil

au 31 décembre 2024



## 21 délégués

### Melun

Kadir MEBAREK (Maire)  
Louis VOGEL, Aude ROUFFET, Guillaume DEZERT, Semra KILIC,  
Michel ROBERT, Marie-Hélène GRANGE, Brigitte TIXIER,  
Noël BOURSIN, Aude LUQUET, Henri MELLIER,  
Pascale GOMES, Christopher DOMBA,  
Catherine STENTELAIRE, Mourad SALAH, Odile RAZÉ,  
Ségolène DURAND, Michaël GUION, Bénédicte MONVILLE,  
Arnaud SAINT-MARTIN, Céline GILLIER.

## 11 délégués

### Dammarie-lès-Lys

Gilles BATTAIL (Maire)  
Patricia CHARRETIER, Natacha BOUVILLE, Paulo PAIXAO,  
Sylvie PAGES, Dominique MARC, Sylvain JONNET,  
Nadine LANGLOIS, Khaled LAOUIJI, Vincent BENOIST,  
M. Hicham AICHI.

## 11 délégués

### Le Mée-sur-Seine

Franck VERNIN (Maire)  
Nadia DIOP, Serge DURAND, Ouda BERRADIA, Denis DIDIER-  
LAURENT, Jocelyne BAK, Michèle EULER, Hamza ELHIYANI,  
Nathalie DAUVERGNE-JOVIN, Fabien FOSSE, Robert SAMYN.

## 7 délégués

### Saint-Fargeau-Ponthierry

Séverine FELIX-BORON (Maire)  
Lionel WALKER, Zine-Eddine M'JATI, Laura CAETANO,  
Jérôme GUYARD, Patrick ANNE, Marie JOSEPH.

## 5 délégués

### Vaux-le-Pénil

Henri DE MEYRIGNAC (Maire)  
Fatima ABERKANE-JOUDANI, Julien GUERIN,  
Patricia ROUCHON, Nathalie BEAULNES-SERENI.

## 2 délégués

### Boissise-le-Roi

Véronique CHAGNAT (Maire)  
Jacky SEIGNANT.

### La Rochette

Pierre YVROUD (Maire)  
Geneviève JEAMMET.

### Pringy

Thierry FLESCH, Marylin RAYBAUD.



## 1 délégué

### Rubelles

Françoise LEFEBVRE (Maire)  
Rémy ZENDRON (suppléant).

### Livry-sur-Seine

Régis DAGRON (Maire)  
Esther DECANTE (suppléante).

### Seine-Port

Bernard de SAINT-MICHEL,  
Carmela AMBROSELLI (suppléante).

### Maincy

Josée ARGENTIN  
Jean-Charles DE VOGÜE (suppléant).

### Boissise-la-Bertrand

Olivier DELMER (Maire)  
Elisabeth LONGUEVILLE (suppléante).

### Voisenon

Julien AGUIN (Maire)  
Frédérique SAUVAUT (suppléante).

### Saint-Germain-Laxis

Willy DELPORTE (Maire)  
Catherine PUEL (suppléante).

### Montereau-sur-le-Jard

Christian HUS (Maire)  
Marion DE PAIX DE COEUR (suppléante).

### Limoges-Fourches

Philippe CHARPENTIER (Maire)  
Valérie LECONTE (suppléante).

### Boissettes

Thierry SEGURA (Maire)  
Jean-Paul ANGLADE (suppléant).

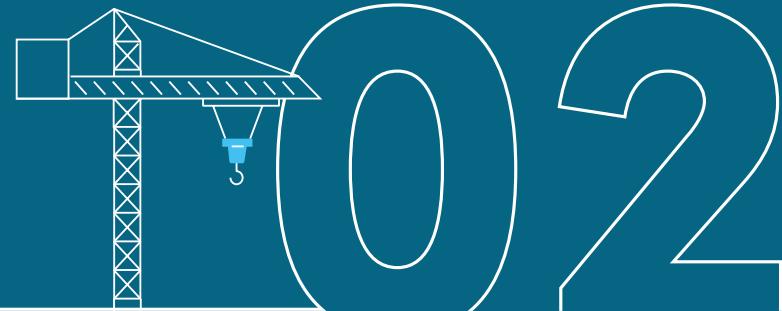
### Villiers-en-Bière

Alain TRUCHON (Maire)  
Philippe DOTHEE (suppléant).

### Lissy

Jean-Claude LECINSE (Maire)  
André BADER (suppléant).





# AMÉNAGER DURABLEMENT le territoire



Aménagement  
du territoire,  
urbanisme  
et transition  
écologique

Page 12



Mobilités  
Page 20



Développement  
économique  
Page 24



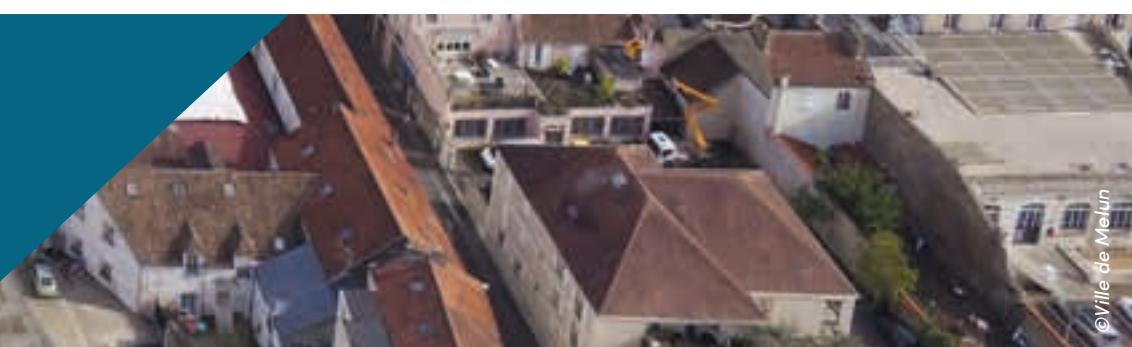
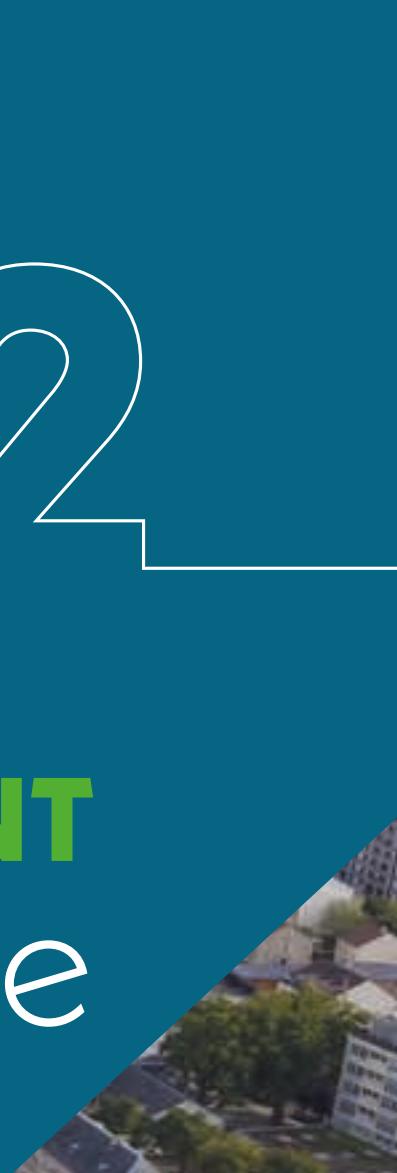
Tourisme  
Page 28



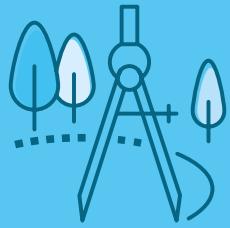
Enseignement  
supérieur  
Page 32



Habitat  
Page 34



©Ville de Melun



## #2 Aménager durablement le territoire

# Aménagement du territoire, urbanisme et transition écologique



## LA COMMUNAUTÉ EN ACTIONS

**En matière d'aménagement et d'urbanisme, la Communauté est compétente pour :**

- L'élaboration du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) et le suivi, en qualité de personne publique associée, des Plans Locaux d'Urbanisme des communes et de tout document d'urbanisme,
- L'élaboration et la mise en œuvre du Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET), outil obligatoire de planification et programmation sur les problématiques environnementales,
- La création et la réalisation d'opérations d'aménagement d'intérêt communautaire,
- Les études et l'acquisition de réserves foncières d'intérêt communautaire,
- Intervenir en commission départementale d'équipement commercial pour délivrer un avis sur les projets d'implantation de surfaces commerciales de plus de 1 000 m<sup>2</sup>,
- Animation et coordination de la commission intercommunale d'accessibilité.

# LES FAITS MARQUANTS



## La mise en route d'un SCoT – Air Énergie Climat

L'engagement de l'Agglomération dans cette démarche traduit sa volonté de mieux articuler aménagement du territoire et transition écologique dans une vision stratégique à l'horizon 2050 et de traduire, de manière renforcée et cohérente, les enjeux et objectifs de lutte et d'adaptation au changement climatique dans l'ensemble des politiques mises en œuvre sur le territoire.

Les phases du projet :



***L'engagement de l'Agglomération dans cette démarche traduit sa volonté de mieux articuler aménagement du territoire et transition écologique dans une vision stratégique à l'horizon 2050***



## Vers une transition écologique plus ambitieuse incluant la préservation des ressources naturelles

L'Agglomération Melun Val de Seine poursuit sa démarche de transition écologique, dans le cadre du Contrat d'Objectif Territorial (COT) signé avec l'ADEME début 2023, avec l'adoption d'un plan d'action pour le développement d'une économie circulaire. Approuvé en Conseil Communautaire du 3 février 2025, il correspond au second volet du programme Territoire engagé Transition Écologique à la suite du programme d'actions Air Climat Air Energie. 16 actions seront ainsi mises en place d'ici début 2027, portant sur la sensibilisation des citoyens, l'accompagnement des acteurs économiques du territoire et la promotion du réemploi des ressources dans les opérations d'aménagement d'intérêt communautaire.

## EN CHIFFRES

### Un territoire riche en biodiversité



**3 739**  
espèces observées depuis 1950 correspondant à 50 % du potentiel floristique francilien et 14% du potentiel faunistique francilien. Mais une dégradation constatée.

**20 à 25%**  
de stations d'espèces d'intérêt patrimonial non retrouvées lors des inventaires, signifiant une dégradation des habitats.

### Un Atlas de la biodiversité intercommunal

Débutée à l'automne 2023, l'élaboration de l'atlas et plan de biodiversité intercommunale a donné la part belle en 2024 aux prospections de terrain. Malgré une météo particulièrement pluvieuse, une cinquantaine de journées d'inventaires naturalistes ont été déployées entre les mois de mars et septembre : 6 925 nouvelles données ont pu être rassemblées, soit + 7,3 % de données supplémentaires et 107 nouvelles espèces identifiées, flore et faune confondues.

L'ensemble de ces analyses a permis de dresser la cartographie des habitats et des différentes trames écologiques du territoire ; un état des lieux qui constitue un outil d'aide à la décision au service des communes et des acteurs du territoire :

- les trames vertes et bleues des différents milieux terrestres,
- la trame noire pour la vie nocturne,
- la trame brune correspondant au sol fonctionnel,
- la trame blanche liée au bruit.

**“**  
**Un état des lieux qui constitue un outil d'aide à la décision au service des communes et des acteurs du territoire.**

Pour permettre à tous de contribuer à améliorer la connaissance de la biodiversité locale, la CAMVS a mis en place des sciences participatives de biodiversité encadrées par l'association Seine-et-Marne Environnement. Cinq communes de l'Agglomération ont accueilli près d'une cinquantaine d'habitants experts ou débutants pour leur apprendre à observer la biodiversité et renseigner les bases de données scientifiques.





Le réseau de géothermie  
de la Ville de Melun.

## EN CHIFFRES



**2 643 GWh**  
d'énergie consommée en 2019,  
dont 38% pour le transport et  
37% pour le résidentiel



**274,5 GWh/an**  
d'énergies renouvelables produits  
en 2019 sur le territoire, soit 10,4%  
de la consommation énergétique  
du territoire



**47%**  
la part de chaleur renouvelable  
locale estimée en 2030 par  
rapport à 26% en 2019.

### Vers une planification énergétique territoriale

Dans le cadre d'une convention de partenariat avec le Parc Naturel Régional du Gâtinais Français, la CAMVS a lancé en janvier 2024 l'élaboration d'un Schéma de Développement des Énergies Renouvelables et de Récupération. Ce projet ambitieux vise à définir un mix énergétique renouvelable et diversifié pour le territoire, en harmonie avec la préservation de son patrimoine, de ses paysages et de ses espaces de biodiversité. Fruit d'une concertation étroite avec les communes, il vient amplifier les réflexions amorcées dans le cadre de la loi d'accélération de la production des énergies renouvelables de mars 2023 (loi APER) et doit permettre de renforcer l'autonomie énergétique du territoire.

#### Avancement du projet :

##### Mai 2024 :

présentation du diagnostic énergétique et des enjeux paysagers

##### Mai-juin 2024 :

enquête sur la perception citoyenne des énergies renouvelables (100 réponses)

##### Décembre 2024 :

atelier pour identifier les potentiels et objectifs de développement

## À nous la Seine !

La mise en valeur de la Seine est une orientation stratégique majeure du projet de territoire « Ambition 2030 » pour le cadre de vie et l'attractivité touristique. Le Schéma Directeur de l'Axe Seine, adopté au conseil du 1<sup>er</sup> juillet 2024, a pour objectif de développer l'offre de loisirs et détente, liée à l'eau, la nature, le sport et la culture ; cela passe notamment par la création de parcours thématiques pour relier les lieux d'attrait patrimoniaux ou naturels avec des cheminements de mobilité douce.

Sur la quarantaine d'actions du Schéma Axe Seine, 17 ont été identifiées pour une première étape de réalisation sur la base des compétences de la CAMVS, complétées par la reconnaissance de l'intérêt communautaire en matière de définition, création et réalisation d'opérations d'aménagement sur deux sites :

- la friche nommée le Parc des Fouilles à Boissise-la-Bertrand,
- la Prairie Malécot à Boissise-le-Roi (complémentaire au classement d'Espace Naturel Sensible du Département).

Les qualités indéniables de ces deux sites emblématiques reliés à la liaison cyclable européenne "la Scandibérique", ont conduit à y prioriser les premières interventions de l'axe Seine.

Le parc des fouilles  
à Boissise-la-Bertrand  
sera aménagé.

©Boissise-la-Bertrand



Les travaux du pôle gare de Melun ont commencé par des démolitions.

## Le chantier de réaménagement du Quartier Gare de Melun lancé !

Les travaux du pôle d'échanges multimodal (PEM) de Melun ont commencé par des démolitions. Les partenaires de ce projet se sont retrouvés le 1<sup>er</sup> février 2024 pour poser une pierre symbolique marquant le lancement d'un chantier qui va se réaliser par phases jusqu'en 2030.

À la suite d'un bâtiment de la gare en début d'année, deux immeubles de logements situés rue Séjourné ont été déconstruits durant l'été 2024. Cet espace, qui deviendra la future place Séjourné, accueillera dès 2025 une aire de préfabrication d'un futur passage souterrain, accessible à tous sans titre de transport, qui reliera la ville de part et d'autre des voies ferrées. La mobilisation du foncier ferroviaire nécessaire à la réalisation du PEM s'est poursuivie par la signature de deux conventions de financement de travaux de libération du foncier destiné à accueillir la future aire de régulation des bus à hauteur de 1 843 299 € HT.

### Les étapes clés de 2024 :

- Mai : signature de la première convention de financement relative à des acquisitions foncières et premiers travaux de réalisation des aménagements du PEM (REA 1) d'un montant de 5M€ HT courants, dont près de 1,5 M€ à charge de la CAMVS.
- Été : validation du plan d'aménagement du secteur sud du PEM,
- Novembre : signature de la convention de financement relative à la réalisation des études sur le périmètre intermodal et de la première tranche des travaux sur le périmètre ferroviaire et sur le périmètre intermodal à hauteur de 115,2 M€ HT courants, dont 3,5M€ à charge de la CAMVS,
- Novembre : vente par la SPL Melun Val de Seine Aménagement du foncier du programme tertiaire pour un démarrage du chantier mi-décembre.



**Plan de paysage  
du Val d'Ancoeur :  
un plan guide pour concilier  
accueil touristique et respect de  
l'environnement**

Fin octobre 2024, la CAMVS a lancé une étude destinée à préciser le plan guide d'un des secteurs stratégiques du Plan de paysage du Val d'Ancoeur : le « secteur nord, Vaux-le-Vicomte, porte d'entrée du Val d'Ancoeur ». Cette étude s'appuie sur une étude de circulation pilotée par le Département de Seine-et-Marne, restituée fin 2023.

L'étude a pour objectif d'accompagner la réorganisation de l'accueil des visiteurs souhaité par les propriétaires du Domaine de Vaux-le-Vicomte :

- en interrogeant les points d'entrée du Val d'Ancoeur entre le péage de l'autoroute A5 et l'entrée de ville de Rubelles pour assurer une prise de conscience de la proximité du Domaine aux visiteurs,
- en définissant un programme fonctionnel sur la base duquel seront réalisés des aménagements d'espaces publics et de voirie.

**Un plan guide pour concilier  
tourisme et environnement**





## Restructuration des zones d'activités économiques : les démarches se déplient !

### Requalification de la zone d'activités de Vaux-le-Pénil

La réflexion pilote engagée fin 2023 sur la plus grande zone d'activités du territoire a exploré différentes thématiques dans la perspective de définir les conditions d'une requalification urbaine globale et tester de nouveaux modes d'intervention.

#### Les objectifs :

- une vision de la ZAE à court, moyen et long terme avec une feuille de route des actions à engager,
- une « boîte à outils » pour permettre l'accompagnement des projets privés en parallèle des démarches publiques proposées,
- l'intégration la ZAE dans une démarche d'économie circulaire.

#### Les étapes de travail :

- février / avril 2024 : enquête auprès des entreprises de la zone (50 réponses collectées),
- mars 2024 : présentation du diagnostic et des enjeux,
- novembre 2024 : comité de pilotage validant les axes de travail en faveur,
  - d'une meilleure perméabilité des modes actifs et d'accessibilité à la zone,
  - d'une requalification de l'entrée de ville,
  - d'une stratégie de stationnement,
  - d'un renouvellement foncier en retenant trois sites-tests pour faire l'objet d'un approfondissement d'options d'aménagement et de montages opérationnels.

La zone d'activités économiques (ZAE) de Vaux-le-Pénil



### Requalification des zones d'activités de Pringy

Les nombreuses demandes de produits fonciers et immobiliers à vocation économique non satisfaites sur le territoire, en particulier dans sa partie Sud, ont conduit la CAMVS à confier un mandat d'études à la Société Publique Locale Melun Val de Seine Aménagement le 8 juillet 2024 pour animer, piloter et coordonner les études préalables à la définition d'un projet de requalification des zones d'activités en entrée de ville de la commune de Pringy (pôle d'emplois de 22 ha).

Les études préalables ont pour objectifs :

- d'améliorer l'attractivité du secteur dans une démarche de transition écologique,
- d'anticiper les opportunités de restructuration foncière,
- de répondre aux besoins des entreprises et permettre l'intensification des activités économiques déjà en place,
- d'améliorer l'espace public et l'accessibilité.

Prévues d'être réalisées de mi-2025 à mi-2026, ces études aboutiront à la conception d'un plan guide opérationnel assorti d'une programmation urbaine et d'un bilan financier sur la base desquels sera déterminé le montage opérationnel à mettre en œuvre.



© CAMVS

### Reconnaissance de l'intérêt communautaire sur le Quartier Saint-Louis

Suite à un comité de pilotage en mars 2024 ayant validé le schéma synoptique et une programmation indicative, le Conseil Communautaire du 29 avril 2024 a reconnu d'intérêt communautaire le secteur du Quartier Saint-Louis à Dammarie-lès-Lys au titre de la compétence en matière de définition, création et réalisation d'opérations d'aménagement.

Le second semestre 2024 a été consacré, • au calage de la gouvernance du Projet Partenarial d'Aménagement et à l'écriture de ses modalités de réalisation selon un phasage en deux temps (structuration et mise en œuvre avec la création d'une structure en charge de l'aménagement),

• à la consolidation du programme d'études et de son financement entre l'ensemble des signataires que sont l'État, la Région Île-de-France, le Département de Seine-et-Marne, la commune de Dammarie-lès-Lys, HAROPA PORT et l'Établissement Public Foncier d'Île-de-France.



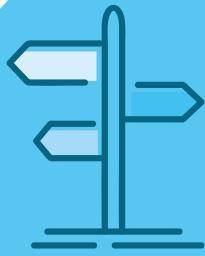
**Le Conseil Communautaire a reconnu d'intérêt communautaire le secteur du Quartier Saint-Louis à Dammarie-lès-Lys au titre de la compétence en matière de définition, création et réalisation d'opérations d'aménagement.**



## LES PERSPECTIVES 2025



- **Notre Agglo Demain (SCoT-AEC)** : identification des risques et opportunités de la trajectoire du territoire et proposition de scénarios d'avenir pour mise en débat,
- **Atlas et plan de biodiversité intercommunale** : choix d'une stratégie pour la biodiversité et conception de sa déclinaison par la définition du programme d'actions,
- **Schéma de développement des énergies renouvelables et de récupération** : choix d'une stratégie de mix énergétique et définition des modalités de mise en œuvre opérationnelle,
- **Quartier Saint-Louis** : signature du Projet Partenarial d'Aménagement et démarrage des études opérationnelles pour la création d'une zone d'aménagement concerté,
- **Quartier Gare de Melun** : réalisation de diagnostics archéologiques et démarrage des travaux d'aménagement du parvis et de la gare routière sud,
- **À nous la Seine !** validation des scénarios d'aménagement et d'un chiffrage stabilisé sur les sites du Parc des Fouilles et de la Prairie Malécot.



#2 Aménager durablement le territoire

# Mobilités



## LA COMMUNAUTÉ EN ACTIONS

**En matière de mobilité, la Communauté d'Agglomération intervient sur les champs suivants :**

- Réalisation et mise en œuvre du Plan Local de Mobilité (PLM),
- Réalisation d'équipements de voirie communautaire (Quartier Centre Gare – Pôle d'échanges multimodal),
- Création et aménagement de liaisons douces,
- Réalisation des études multimodales,
- Participation financière au fonctionnement du réseau de bus urbains du Grand Melun qui dessert le territoire de la Communauté,
- Participation à la réalisation d'études portant sur le développement de l'offre de transport, en partenariat avec Île-de-France Mobilités,
- Mise en accessibilité des points d'arrêts de bus,
- Suivi du fonctionnement quotidien des réseaux de bus urbain,
- Gestion de la Vélostation Mélivélo.

# LES FAITS MARQUANTS

## Une fréquentation en hausse pour le réseau de bus urbains du Grand Melun

La fréquentation du réseau de bus du Grand Melun a connu une nouvelle forte hausse en 2024 (+ 6,6 %), sans retrouver les niveaux records d'avant Covid. Les validations totales enregistrées s'établissent à 7 612 270 entre août 2023 et juillet 2024, dont 96% pour les lignes régulières, 3% pour les lignes scolaires et 1% pour les lignes de Transport à la Demande (TàD).

Le démarrage des travaux du Tzen 2 au second semestre 2023 a fortement perturbé le réseau de bus du Grand Melun. Une nouvelle offre a été mise en place en janvier 2024 pour garantir une meilleure régularité et fiabilité des correspondances en gare de Melun.

L'année 2024 a également été marquée par la création de 6 courses supplémentaires (du lundi au samedi) de la ligne 3611, pour la desserte de Zalando sur la zone d'activités du Terre de Montereau, et d'une desserte le samedi du quartier Eco-Woodi.

## EN CHIFFRES

### Tzen 2

Le Tzen 2 est un bus à haut niveau de service qui desservira 11 stations par sens dans Melun et 3 pôles de correspondance à horizon 2029/2030.

Après une première phase de travaux préalables à l'aménagement de la plateforme du Tzen 2 en 2023 sur l'avenue Thiers et la rue Saint-Ambroise à Melun, le Département de Seine-et-Marne a engagé en début d'année 2024 les travaux liés à l'aménagement de la plateforme du Tzen 2 sur le secteur Pé-guy / Branly / RD 605, et la commune de Melun (délégation de MOA) a débuté les travaux liés au réaménagement de la place Saint-Jean qui doit accueillir le Tzen 2.

Ces travaux vont se poursuivre en 2025, notamment sur le secteur du Pôle d'échanges multimodal (PEM) et de la rue Barchou, et sur le secteur de la RD306 / RD606 avec le réaménagement du rond-point de l'Europe.



**35**

lignes de bus sur le réseau du Grand Melun, dont 16 lignes à vocation scolaire, 4 Transports à la Demande (TàD)



**115**

véhicules, dont 74 alimentés en Bio GNV et 3 hybrides



**75%**

des arrêts de bus et 8 lignes aux normes d'accessibilité



**89,8 km**

de liaisons douces communautaires, dont 2,5 km réalisés en 2024



**77**

places de stationnement louées dans les consignes vélos Melivélo





## Le Pôle d'Échanges Multimodal de Melun

Le Conseil d'Administration d'Île-de-France Mobilités a approuvé en juin 2023 l'avant-projet consolidé du Pôle d'Échanges Multimodal (PEM) de Melun évalué à 196 M€, et le lancement des études de projet du périmètre intermodal par la SPL Melun Val de Seine, titulaire d'une concession d'aménagement.

Le projet de réaménagement du PEM de la gare de Melun vise à transformer la gare en un centre névralgique facilitant les correspondances entre les différents modes de transport, tout en améliorant l'accessibilité et le cadre de vie des usagers et des riverains. Le réaménagement du Pôle d'Échanges Multimodal de la gare de Melun transformera à l'horizon 2030/2031 la gare en un hub moderne, accessible et fonctionnel, répondant aux besoins croissants de mobilité tout en contribuant au développement urbain local.

Après une première phase liée aux installations de chantier en fin de l'année 2023, les travaux préparatoires ont débuté en janvier 2024 avec la démolition par la SNCF d'un premier bâtiment ferroviaire vétuste, puis par la démolition par la Communauté d'Agglomération de 2 immeubles au niveau de la rue Séjourné pour libérer de l'espace afin de permettre la construction du nouveau passage souterrain.

Ces travaux vont se poursuivre en 2025 avec le début des travaux du programme immobilier « Prélude » sur le parvis Nord et la construction de la gare routière sur le Parvis Sud.

## Mise en service de la conciergerie de la Vélostation

L'année 2024 a été marquée par le renouvellement du marché relatif à la gestion de la Vélostation « Melivélo » pour trois ans, et le déménagement de l'agence commerciale dans de nouveaux locaux situés au 3 ter de l'avenue Galliéni à Melun au mois de décembre 2024.

Le stationnement « Melivélo » a également évolué avec le remplacement des 2 consignes vélos sécurisés de 20 places par 3 box vélos sécurisés de 6 places sur le parvis nord de la gare de Melun, et la création d'une offre de stationnement de 20 places dans les locaux de la nouvelle agence pendant les horaires d'ouverture de la Vélostation. Cette offre de stationnement sera complétée par l'installation de 4 nouveaux box vélos de 6 places sur le parvis sud de la gare en début 2025, pour une capacité d'accueil totale de 62 places de stationnement vélo sécurisé.

En 2024, l'agence Melivélo a enregistré 319 réservations de vélos, 22 réservations pour les équipements et 102 opérations de maintenance ou gravage de vélo ont été effectués en 2024. 77 places de stationnement ont été louées dans les consignes vélos sécurisées de l'agence Melivélo située à la Gare de Melun.



## Signature de la charte de logistique urbaine

Les études sur la logistique urbaine associant les acteurs économiques de l'Agglomération se sont poursuivies en 2024 avec la validation du plan d'action en avril 2024, puis avec la rédaction et la signature de la Charte de Logistique Urbaine avec l'ensemble des partenaires en décembre 2024.

En 2025, l'un des objectifs prioritaires est la réalisation d'un Schéma Directeur des aires de livraisons pour optimiser l'acheminement de marchandise dans une démarche durable et respectueuse de l'environnement.

## Des études techniques afin de réaliser de nouveaux aménagements d'ici 2030 sur les liaisons douces

### Les aménagements des liaisons douces

La mise en œuvre de la programmation issue du Schéma Directeur des liaisons douces s'est poursuivie en 2024 avec la réalisation de 2,5 km supplémentaires de liaisons douces sur la Scandibérique par les berges de la Seine sur les communes de Melun et de La Rochette, et sur les communes de Vaux-le-Pénil et Le Mée-sur-Seine. Des études techniques se sont également poursuivies en 2024 afin de réaliser de nouveaux aménagements d'ici 2030 et de répondre aux objectifs du projet de territoire de la Communauté d'Agglomération.

### Les études stratégiques de mobilité

#### Études multimodales et plan de circulation

La Communauté a engagé en 2020 la réalisation d'études multimodales pour développer un ensemble d'actions, avec un double objectif : réduire la circulation routière dans le cœur de l'Agglomération et offrir des alternatives à l'usage de la voiture particulière à usage individuel. L'étude, basée sur une modélisation prospective des déplacements à l'horizon 2035, a permis de simuler les effets de plusieurs scénarios contrastés sur la mobilité. Les conclusions ont permis d'orienter les choix des élus vers un scénario visant à promouvoir les modes alternatifs à la voiture individuelle avec un apaisement de la circulation dans le cœur de l'Agglomération.

Ainsi, un plan de circulation a été élaboré en 2024 selon deux temporalités, de court à moyen terme, en cohérence avec l'arrivée du Tzen 2 et à long terme pour envisager des moyens et des outils supplémentaires pour permettre d'apaiser la circulation dans le cœur de l'Agglomération. Ce plan de circulation a été validé en septembre 2024.

#### Élaboration du Plan Local de Mobilité

La Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine a engagé l'élaboration de son Plan Local de Mobilité (PLM), à l'automne 2022, dans le cadre de son projet de territoire Ambition 2030. Ce document d'orientations et de planification vise à améliorer les déplacements dans l'Agglomération, en développant notamment les alternatives à la voiture individuelle.

Le PLM nécessite, par conséquent, de fédérer les différents acteurs et maîtres d'ouvrage (Communes, Département de Seine-et-Marne, Île-de-France Mobilités...), pour agir sur les différents champs d'intervention des déplacements (stationnement, circulation, transports en commun, modes actifs...).

Après une phase de diagnostic et de remise à jour des données, un programme d'actions a été validé en avril 2024. Préalablement, le projet doit faire l'objet d'une évaluation environnementale avant d'être arrêté et soumis à une enquête publique. Cette évaluation a démarré au troisième trimestre 2024 dans la perspective d'une approbation du plan au début de l'année 2026.

## LES PERSPECTIVES 2025

L'année 2025 sera consacrée à la poursuite de la mise en œuvre du plan d'actions du projet de territoire Ambition 2030, ainsi qu'à la poursuite des études et projets déjà engagés :

- Poursuite du Schéma Directeur des liaisons douces et notamment : Passerelle P4 à Maincy, aménagement de la Scandibérique à Saint-Fargeau-Ponthierry (chemin de halage secteur 1 et base de loisirs), quai Voltaire (côté Seine) à Dammarie-lès-Lys, liaison Melun-Rubelles, etc. ainsi que le lancement de nombreuses études pour la réalisation de nouveaux aménagements cyclables d'ici 2026,

- Réalisation d'une étude d'opportunité et de faisabilité relative à la création de parcs-relais dans la perspective de l'arrivée du Tzen 2,
- Réalisation d'une étude relative à la mise en place de systèmes de priorité pour les transports en commun pour améliorer la régularité et la performance des lignes de bus du Grand Melun,
- Réalisation de l'évaluation environnementale du Plan Local de Mobilité pour une approbation au 2<sup>ème</sup> trimestre 2026,

- Réalisation d'un Schéma Directeur des aires de livraison sur le territoire,
- Poursuite par la SPL Melun Val de Seine Aménagement des travaux d'aménagement du PEM de Melun (construction de la gare parvis sud) et des travaux ferroviaires par la SNCF (construction de la zone de préfabrication du chantier du futur passage souterrain),
- Etude et installation de nouveaux box à vélos à proximité des lieux de correspondance bus.



## #2 Aménager durablement le territoire

# Développement économique

L'entreprise Safran sur le pôle Paris-Villaroche.



©SAFRAN-CSYMPAV-ParisVillaroche

## LA COMMUNAUTÉ EN ACTIONS

**L'intercommunalité intervient en faveur du développement économique du territoire à travers différents leviers :**

- Études, création, aménagement, entretien et gestion de parcs d'activités industrielles, commerciales, tertiaires ou artisanales,
- Développement et soutien aux filières économiques, telles que l'aéronautique et l'innovation alimentaire,
- Animation du tissu économique, dont la recherche de synergies et l'organisation de rencontres entre les entreprises et les partenaires locaux, les acteurs de l'emploi, de l'économie et des experts,
- Accueil et accompagnement des entreprises du territoire : qualification de leurs besoins et projets, réalisation d'offres immobilières (pôle de services, hôtel d'artisans...), organisation d'évènements en partenariat avec les réseaux d'entreprises, soutien à l'innovation et à l'exportation,
- Aide à l'implantation des entreprises sur le territoire et à la création d'entreprises, en relation avec la Chambre de Commerce et d'Industrie, ainsi que la Chambre de Métiers et de l'Artisanat,
- Recueil d'informations sur le territoire et analyse du tissu économique, de l'emploi et de la fiscalité dans le cadre de l'Observatoire,
- Attractivité du territoire et élaboration d'outils de promotion du territoire et de ses entreprises,
- Participation à des salons et des conférences.

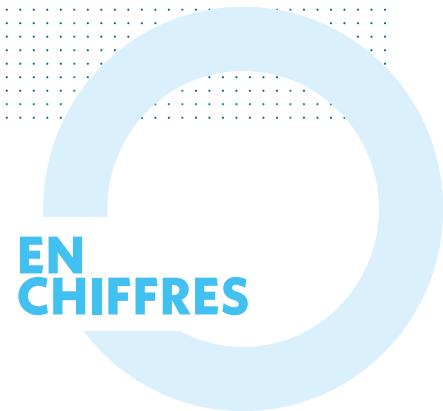
# LES FAITS MARQUANTS

 Le projet de territoire :  
un levier stratégique  
dans la mobilisation  
du foncier à vocation économique

La recherche et la valorisation du foncier économique au sein de l'intercommunalité font l'objet, depuis plusieurs années, d'une attention soutenue de la part du service Développement économique. Face à la raréfaction des terrains viaabilisés disponibles et dans un contexte réglementaire marqué par l'objectif de Zéro Artificialisation Nette (ZAN), les friches urbaines et les dents creuses ont été érigées en priorités par la Direction de l'Aménagement du Territoire (DAT). Un travail d'identification a ainsi été mené, aboutissant à l'élaboration d'un inventaire exhaustif par le service Aménagement durable. Ce recensement vise à favoriser l'implantation de nouvelles entreprises et à renforcer le parcours résidentiel des acteurs économiques locaux.



*“L'ambition demeure constante : attirer de nouvelles entreprises et consolider un parcours résidentiel structurant au sein du tissu économique local.”*



4

terrains actuellement  
à l'étude dans le cadre  
de la reconquête  
de friches



1 500 m<sup>2</sup>

de surface en construction  
à destination des créateurs  
d'entreprises



3

entreprises  
industrielles en forte  
croissance accompagnées

## Le développement du foncier économique : des avancées concrètes

Les études en vue de développer l'offre foncière à vocation économique se poursuivent activement. Un promoteur conduit actuellement un programme d'aménagement sur les terrains dits « Verdoïa », situés à La Rochette. Par ailleurs, la convention conclue avec l'Établissement Public Foncier d'Île-de-France (EPFIF) a permis de maîtriser une parcelle stratégique située à Melun, sur les franges de la ZAE Saint-Nicolas, facilitant ainsi la recherche d'un investisseur en capacité de développer un projet à dominante artisanale ou industrielle. Des négociations sont en cours avec plusieurs opérateurs à ce sujet.

## Un accompagnement actif des porteurs de projets et de nombreuses implantations

La Communauté d'Agglomération poursuit avec détermination la promotion des zones d'activités économiques (ZAE) de son territoire, avec une attention particulière portée au Tertre de Montereau, au Marché des Grais dans le pôle Paris/Villaroche, à la Mare aux Loups à Saint-Fargeau-Ponthierry, ainsi qu'au parc artisanal de Saint-Germain-Laxis.

### Les résultats de cette stratégie se traduisent notamment par :

- l'implantation de la société FERTIBERIA à Montereau-sur-le-Jard,
- le dépôt d'un permis de construire par PREMIUM GOODS à Saint-Germain-Laxis,
- la livraison d'un second bâtiment par LOMBOSER dans cette même commune,
- ainsi que par des discussions avancées et confidentielles sur plusieurs terrains situés à Limoges-Fourches, Melun, Dammarie-lès-Lys, Pringy et La Rochette.

Concernant la dernière parcelle disponible sur le site de la Mare aux Loups, plusieurs prospects ont d'ores et déjà été orientés vers le propriétaire.

## Des actions renforcées en faveur de l'industrie et de l'emploi

L'ouverture tant attendue des locaux de la société Zalando, situés à proximité de l'entreprise Coliposte dans la ZAC du Tertre de Montereau, constitue une avancée majeure. L'acteur allemand du commerce en ligne prévoit la création de 2 000 emplois sur le site de Montereau-sur-le-Jard. Les premières embauches sont en cours.

Dans le même temps, des études d'aménagement ont été lancées afin d'adapter les infrastructures (échangeurs autoroutiers, routes départementales, pistes

cyclables) et d'améliorer l'accessibilité du nord de l'Agglomération, contribuant ainsi à renforcer l'attractivité des ZAE situées dans ce secteur.

Le programme « Territoires d'industrie » enregistre également plusieurs progrès notables :

- la réalisation d'un équipement dédié à l'agroalimentaire pour l'accueil de jeunes entreprises de production à Saint-Germain-Laxis,
- le lancement d'une étude urbaine pour la requalification de la zone industrielle de Vaux-le-Pénil,
- le démarrage des travaux de construction du bâtiment Prélude, dont certaines surfaces seront réservées à un IPHE (Incubateur, Pépinière, Hôtel d'entreprises), afin de favoriser l'implantation de jeunes entreprises et de limiter la fuite de talents vers d'autres territoires,
- et, enfin, l'élaboration d'un plan-guide facilitant la requalification des friches industrielles du quartier Saint-Louis à Dammarie-lès-Lys.





Le salon de la création d'entreprise 2024.



### Le développement des actions de promotion et de marketing territorial

La prospection d'entreprises s'appuie étroitement sur des actions de valorisation du territoire. Parmi celles-ci :

- la traduction, en lien avec le service communication, de la plaquette de promotion économique,
- la participation à des salons professionnels majeurs (Global Industrie, Hyvolution, SIMI),
- ainsi que l'organisation de rendez-vous économiques :
  - un petit-déjeuner d'information sur le pouvoir disciplinaire, à l'initiative du service d'appui RH,
  - la participation à la matinale de l'Association Régionale des Industries Alimentaires (ARIA), dédiée aux entreprises du secteur agroalimentaire,
  - et l'organisation du salon local de la création d'entreprises.



En parallèle, la collaboration avec les services du Département et de la Région a permis d'accélérer l'accompagnement des porteurs de projets, tout en facilitant l'identification d'investisseurs potentiels, notamment pour la reconversion des friches industrielles.

## LES PERSPECTIVES 2025



- Acquisition de la parcelle dite « ex-URSSAF » en vue du développement d'un programme immobilier adapté,
- Recrutement d'une assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO) pour l'aménagement du futur IPHE et définition d'un mode de gestion adapté à son animation,

- Lancement des travaux sur les derniers terrains disponibles aux Prés d'Andy,
- Signature d'un Projet Partenarial d'Aménagement (PPA) avec l'ensemble des partenaires impliqués dans le développement du site de Villaroche (État, Département, Région, EPA Sénart, etc.).



#2 Aménager durablement le territoire

## Tourisme



© Hisseo

## LA COMMUNAUTÉ EN ACTIONS

Depuis l'adoption en mars 2022 de son Schéma Directeur du Tourisme, la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine poursuit une politique ambitieuse visant à :

- Développer une stratégie consolidée pour un tourisme durable et différenciant,
- Renforcer l'attractivité de la destination Melun Val de Seine auprès des clientèles d'agrément, notamment franciliennes, et des touristes d'affaires,
- Déployer opérationnellement le plan d'action prévu par le Schéma Directeur,
- Collaborer étroitement avec l'Office de Tourisme Melun Val de Seine (OTMVS) pour assurer un accueil de qualité, développer les partenariats (Seine-et-Marne Attractivité, Choose Paris Region, acteurs socio-professionnels locaux, etc.) et promouvoir le territoire,
- Optimiser la collecte de la taxe de séjour, avec un versement à l'OTMVS pour soutenir ses actions.

# LES FAITS MARQUANTS



## Soutien à l'hébergement touristique : diversification et montée en gamme

Dans le cadre de sa politique de soutien à l'hébergement touristique, la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine a attribué en 2024 un total de 62 000 € de subventions à quatre porteurs de projets privés :

- Trois projets d'hébergements ruraux et de charme (deux à Limoges-Fourches, un à Maincy),
- Un projet d'hébergement insolite à Boissettes.

Ces initiatives ont permis la création de quatre nouveaux gîtes, contribuant à l'augmentation de l'offre de lits marchands sur le territoire.

Par ailleurs, un nouvel Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) a été lancé pour soutenir la montée en gamme des hébergements individuels (meublés, gîtes, chambres d'hôtes, etc.). Ce dispositif vise à accompagner les propriétaires dans l'obtention de labels et certifications reconnus, tels que :

- Chambre d'hôtes de référence (Seine-et-Marne Attractivité),
- Accueil Vélo,
- Tourisme et Handicap,
- Marque Qualité Tourisme,
- Classement Meublés de Tourisme,
- Rando Accueil.

L'objectif est de soutenir plusieurs porteurs de projets par an jusqu'en 2030, afin de structurer durablement la filière des hébergements individuels.

## EN CHIFFRES



**62 000 €**  
de subventions attribuées  
à quatre porteurs de  
projets d'hébergements  
ruraux ou insolites.



**2**  
fonds de concours  
attribués pour  
la valorisation  
du patrimoine  
touristique.



**Soutenir la montée  
en gamme de l'offre  
d'hébergements  
individuels.**





 Valorisation du patrimoine vernaculaire : un levier d'attractivité

Reconnaissant le patrimoine bâti comme un élément essentiel de l'expérience touristique, la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine a mis en place un dispositif de fonds de concours à destination des communes pour valoriser les éléments patrimoniaux d'intérêt communautaire.

En 2024, deux fonds de concours ont été attribués :

- 25 000 € à la commune de Rubelles pour les travaux de développement de la Maison de la Faïence,
- 8 000 € à la commune de Dammarie-lès-Lys pour le projet de valorisation des abords de l'Abbaye Royale Notre-Dame du Lys.

“  
**Un élément patrimonial bâti est également un élément essentiel pour la garantie d'un cadre de vie agréable, pour les habitants et les touristes**

Maincy, petite cité de caractère.



“  
**Développer un tourisme durable, inclusif et innovant, valorisant les richesses patrimoniales et naturelles du territoire, tout en répondant aux attentes des visiteurs et des habitants.**  
”



→ Développement de l'événementiel communautaire

L'événementiel constitue un vecteur important de flux touristiques. En 2024, l'Agglomération s'est associée au festival « Les Affolantes », organisé par JS Festival à Melun, pour lui donner une dimension intercommunale. Le festival s'est ainsi étendu avec des représentations au Château de Boissettes et sur le site des 26 Couleurs à Saint-Fargeau-Ponthierry. Par ailleurs, un nouvel événement sportif a été créé : une randonnée pédestre en bord de Seine. La première édition, organisée en septembre 2024, a rencontré un fort engouement.

→ Promotion immersive du territoire

Afin de susciter la curiosité des touristes et des habitants, l'Agglomération a réalisé une collection de vidéos immersives à 360°, permettant une exploration interactive des sites emblématiques du territoire. Après les quatre premiers films mis en ligne en 2023, deux nouvelles vidéos ont été éditées en 2024, mettant en valeur le cœur d'Agglomération et l'Axe Seine.



LES PERSPECTIVES 2025



En 2025, la CAMVS poursuivra la mise en œuvre des objectifs inscrits dans le Schéma Directeur du Tourisme, avec notamment :

- Le développement du réseau des Greeters,
- Une étude de faisabilité pour l'installation d'aires d'accueil pour véhicules de loisirs,
- La reconduction des événements créés en 2024 et le possible retour d'un événement lié aux véhicules anciens,
- La production de nouvelles vidéos immersives.



#2 Aménager durablement le territoire

# Enseignement supérieur

L'Université Paris-Est Créteil.



## LA COMMUNAUTÉ EN ACTIONS

Dans le champ de l'enseignement supérieur, la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine intervient au titre de ses compétences en matière de développement économique et d'aménagement du territoire. À ce titre, elle :

- Participe aux dépenses d'investissement et de fonctionnement des équipements universitaires implantés sur le territoire communautaire,
- Accompagne le développement de nouvelles structures et formations universitaires, en réponse aux besoins du territoire.

Le territoire de la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine, fort de sa proximité avec la métropole parisienne et de son attractivité croissante, accueille environ 6 000 étudiants inscrits dans un parcours d'enseignement supérieur. Cette dynamique témoigne d'une offre de formation diversifiée, en lien avec les besoins socio-économiques locaux, et d'une volonté affirmée de structurer un pôle universitaire de plein exercice.



La faculté Paris-Panthéon-Assas.

## LES FAITS MARQUANTS

### Droit et économie

Implanté à Melun depuis 1987, l'Institut de droit et d'économie accueille chaque année environ 2 000 étudiants en licence (Droit, Économie-Gestion, Administration économique et sociale) ainsi qu'en formation continue. En 2024, la Communauté a poursuivi son soutien au site à travers des travaux d'aménagement : création de nouvelles salles de cours, transformation d'un ancien logement de fonction en espace dédié aux enseignants.

## Santé

Depuis 2019, la Communauté accompagne le développement d'une filière santé à Melun, via une antenne de l'UFR santé de l'Université Paris-Est Créteil (UPEC) installée dans l'immeuble Gallieni, en face de la gare. Ce site de 1 500 m<sup>2</sup>, aménagé par la Communauté, constitue un levier majeur de structuration de l'offre universitaire locale.

- Les étudiants de Licence 1 et 2 fréquentent régulièrement le site pour des travaux dirigés, des révisions et du travail collaboratif.
- Depuis la rentrée 2022, une Licence 3 en santé publique y est proposée, avec plus de 100 étudiants inscrits.
- En 2023/2024, le site a accueilli une première promotion de 40 étudiants du Master 1 One Health, en partenariat avec l'École nationale vétérinaire d'Alfort.
- Des forums et séminaires professionnels ont également été organisés sur le site pour les filières paramédicales (kinésithérapie, ergothérapie).

## Subventions et partenariats

La Communauté est liée par convention à l'Université Paris II Panthéon-Assas et à l'UPEC. En 2024, elle a versé 622 000€ de subventions pour soutenir leur implantation et leur développement, notamment en matière immobilière et pédagogique.

## Filières professionnelles

Implanté à Melun depuis 2021, le Conservatoire national des arts et métiers (Cnam) poursuit son développement et propose :

- Des enseignements en présentiel dans de nombreux domaines : Ressources humaines, Droit, Économie, Informatique, Communication, Marketing, Comptabilité, Management, etc. ;
- Des dispositifs de validation des acquis (VAE, VAPP, VES) ainsi que des bilans de compétences pour adultes en reconversion ;
- Des formations diplômantes en partenariat avec l'Association pour la Formation et le Perfectionnement du Personnel des Entreprises Industrielles de la Région Parisienne (AFORP), le lycée Saint-Aspais et l'UTECH77 (Centre de Formation des Apprentis de la CCI Seine-et-Marne), pour un total de 143 étudiants inscrits en 2024 dans les 6 licences professionnelles actuellement proposées, notamment en informatique et cybersécurité.

L'UTECH77 complète cette offre avec :

- Un BTS en cybersécurité (deux promotions en L1 et L2, 20 étudiants) ;
- Une licence professionnelle en partenariat avec le Cnam ;
- Un master en développement, dont les premières cohortes sont en cours.

Enfin l'École des Officiers de la Gendarmerie Nationale (EOGM) constitue un acteur d'excellence dans la formation des cadres de la gendarmerie française. Si elle ne relève pas du champ universitaire classique, son implantation à Melun contribue fortement au rayonnement du territoire et à la qualité de son environnement de formation.

## EN CHIFFRES



**6 000**

inscrits dans un parcours  
d'enseignement supérieur  
sur le territoire



**622 000 €**

de subventions versés  
aux universités  
partenaires (UPEC et  
Paris Panthéon - Assas)

# LES PERSPECTIVES 2025

- Renouvellement des conventions de partenariat avec les deux universités partenaires,
- Maintenance et entretien courant des locaux universitaires,
- Accompagnement du développement de nouvelles filières par l'Institut de droit et d'économie,

- Renforcement du site Gallieni en lien avec l'UPEC, avec l'ambition d'intensifier les usages et d'accueillir de nouvelles formations,
- Consolidation des formations existantes et veille active sur les opportunités de filières émergentes, notamment dans les domaines de la santé, du numérique et des transitions environnementales.



#2 Aménager durablement le territoire

# Habitat



Rénovation du centre ancien de Melun.



La copropriété  
Plein Ciel en cours  
de travaux.

## LA COMMUNAUTÉ EN ACTIONS

Dans le cadre de la mise en œuvre de sa compétence « Équilibre social de l’Habitat », la Communauté intervient sur les différents axes suivants :

- La construction de logements : financement et coordination de la réalisation de logements dans le secteur public et suivi de la production des logements privés,
- L'amélioration de l'habitat privé,
- Le pilotage des attributions et de la gestion de la demande des logements sociaux,
- Le nouveau programme de rénovation urbaine,
- L'hébergement d'urgence et temporaire,
- L'habitat des gens du voyage.

## LES FAITS MARQUANTS

 Montée en puissance du service de conseil en rénovation énergétique à tous les propriétaires

L'Agglomération Melun Val de Seine a mis en place un espace conseil France Rénov' pour accompagner les propriétaires dans les projets de rénovation énergétique de leur logement, qu'il s'agisse d'une maison ou d'une copropriété. En 2024, ce service, neutre et gratuit, a permis à près de 1 000 ménages de bénéficier de conseils sur toutes les communes du territoire. Pour financer ce dispositif, la CAMVS a signé avec l'Agence nationale de l'habitat (Anah) un nouveau dispositif contractuel : le Pacte Territorial.

## EN CHIFFRES

### Financement des travaux de rénovation énergétique : une année exceptionnelle

Dans le cadre de sa délégation des aides à la pierre, la CAMVS distribue les subventions de l'Anah qui finance principalement les travaux de rénovation énergétique en logement individuel et en copropriété. En abondement de ces aides, la CAMVS accorde aux ménages modestes et très modestes ainsi qu'aux copropriétés des subventions au titre du dispositif Mon Plan Rénov'.

L'accentuation de la politique de rénovation énergétique de la CAMVS et les réformes des aides de l'Anah se sont traduit en 2024 par une très forte augmentation des subventions aux logements individuels et aux copropriétés avec un total de plus 500 logements financés. Les dossiers financés sont plus ambitieux en termes de gains énergétiques avec une moyenne de 69% de gain en 2024 contre 52% en 2023. Les montants des aides de l'Anah distribuées par la CAMVS en 2024 se sont établis à 11,5 millions d'euros (contre 3 millions d'euros en 2023). À ces aides déléguées s'ajoutent des aides sur fonds propres de la CAMVS pour un montant de près de 500 000 €.

### Agréments pour la construction et la réhabilitation des logements sociaux

Dans le cadre de la délégation des aides à la pierre, la CAMVS a poursuivi sa politique de production de logements sociaux afin de permettre aux communes concernées d'atteindre leur obligation de disposer de 25% de logements sociaux.

Par ailleurs, une nouvelle aide de l'État a permis à la CAMVS de financer la réhabilitation énergétique de près de 200 logements sociaux.

### Réhabilitation du centre-ancien de Melun et accompagnement des copropriétés

L'OPAH-RU sur le centre-ancien de Melun s'est poursuivie avec le financement de travaux importants dans deux copropriétés dégradées. Cette opération qui s'inscrit dans le dispositif « Action Cœur de Ville » a fait l'objet d'une prorogation pour les années 2025 et 2026. Sur la période 2020-2024, l'OPAH-RU a permis de financer le diagnostic complet de 53 copropriétés et des programmes de travaux complets sur 14 immeubles du centre-ancien.

Par ailleurs, des avancées significatives ont eu lieu sur les actions portant sur les copropriétés avec la finalisation des travaux d'urgence dans le cadre du plan de sauvegarde sur la copropriété Plein Ciel et le vote de la scission de cette copropriété. À noter également, l'avancée du dispositif opérationnel de recyclage de la copropriété Gaillardon à Melun dans la perspective de sa démolition après relogement de l'ensemble des occupants.

**62 003** 

logements, 48 % de propriétaires occupants (Insee RP2021)

**78** 

nouveaux logements sociaux financés pour un montant de **978 700 €**

**198** 

logements sociaux financés pour leurs rénovations énergétiques, pour un montant de **1 881 000 €**

**564** 

logements du parc privé aidés pour leurs réhabilitations énergétiques, pour un montant d'aides de l'Anah de 10 644 529 €

**225 000 €** 

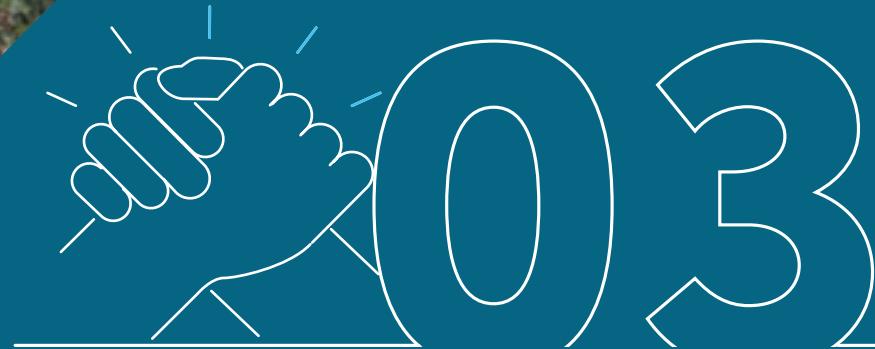
pour le financement des travaux d'amélioration de l'habitat dans le cadre du dispositif Mon Plan Rénov'

- Ouverture de la Maison de l'Habitat, hors les murs dans un 1<sup>er</sup> temps, un service ouvert à tous les habitants pour leur projet d'habitat,
- Poursuite de la montée en puissance de la dynamique de rénovation énergétique,
- Poursuite de l'OPAH-RU sur le centre-ancien de Melun,
- Poursuite et prorogation du plan de sauvegarde de la copropriété Plein-Ciel,

- Révision du Plan partenarial de gestion de la demande et de l'information des demandeurs de logement social,
- Finalisation du relogement dans le cadre de l'opération de Nouveau Programme de Renouvellement Urbain,
- Démarrage des travaux de création de l'aire de grand passage pour les gens du voyage.

# LES PERSPECTIVES 2025





# CULTIVER LA COHÉSION du territoire



Politique  
de la Ville  
Page 38



Culture  
Page 42



Sport  
Page 46



Université  
Inter-Âges  
Page 50



#3 Cultiver la cohésion du territoire

## Politique de la ville



Les Rencontres de la Santé 2024.

©CAMVS

Dans le cadre de l'exercice de sa compétence « politique de la ville et insertion », la Communauté d'Agglomération a poursuivi en 2024 son action de réduction des inégalités sociales et territoriales au bénéfice des habitants des quartiers les plus fragiles, les quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV).

## LA COMMUNAUTÉ EN ACTIONS

Cette mission, pilotée par la Direction de la Politique de la Ville et de l'Insertion (DPVI), est rattachée à la Direction de la Cohésion du Territoire.

Elle poursuit les objectifs qui sont fixés dans le cadre du Contrat de Ville de Melun Val de Seine 2024-2030 et s'appuie sur une équipe de professionnels engagés qui développent, en lien avec de très nombreux partenaires, des actions coordonnées sur les thématiques suivantes :

- Réussite éducative et persévérance scolaire,

- Accès à l'emploi et insertion professionnelle,
- Accès à la prévention et aux soins en matière de santé,
- Renforcement de la cohésion sociale et soutien à la vie associative (par le sport, la culture, l'environnement, le développement de l'accès aux droits et à la citoyenneté, l'amélioration du cadre de vie et l'intégration des étrangers).

Chaque année, la DPVI lance un appel à projets associatif pour mobiliser les acteurs et réaliser des actions.

# LES FAITS MARQUANTS



## Réussite éducative et lutte contre le décrochage scolaire

La Communauté d'Agglomération a poursuivi en 2024 le déploiement de ses trois programmes phares, clés de voute de la réussite éducative des plus fragilisés :

- **Poursuite du Programme de Réussite Éducative (PRE)** qui organise la mise en place de parcours éducatifs personnalisés en lien avec les établissements scolaires et partenaires éducatifs des villes de Melun, Le Mée-sur-Seine et Dammarie-les-Lys,
- **Renforcement du Plan de Persévérance Scolaire (PPS)** et notamment de l'opération « Alternative suspension » qui accompagne les élèves de l'Agglomération, temporairement exclus de



leur établissement (3 à 8 jours) et propose, depuis la rentrée scolaire 2024, un accompagnement plus durable à leur retour en milieu scolaire, d'une durée minimale de 3 mois,

- **Renouvellement du label national « Cité Educative »** avec élargissement à la ville de Dammarie-les-Lys en juin 2024 et poursuite de l'action du « Bus de la réussite », qui orchestre et facilite le développement d'actions collectives partenariales de lutte contre le harcèlement scolaire, de découverte de pratiques artistiques, sportives et/ou culturelles variées, de sensibilisation aux filières, métiers, stages et de soutien à la parentalité.



## Accès à la prévention et aux soins en matière de santé

- **L'Évaluation du Contrat Local de Santé (CLS) 2020-2023 et le lancement des travaux de préparation du nouveau CLS 2025-2028** a permis une forte mobilisation et le renforcement des dynamiques partenariales des professionnels de santé,
- **Le dispositif d'attribution de bourses indemnitaire**s aux étudiants en médecine, futurs médecins désireux de s'installer sur le territoire, a permis le soutien de 5 étudiants supplémentaires sur la rentrée 2024-2025 pour un total de 18 bourses actuellement,

- **De nombreuses actions d'accès à la prévention et aux soins** en matière de santé, en lien avec les associations de quartier et les services municipaux des villes, ont eu lieu tout au long de l'année : « Rencontres de la santé » (mai), « Rallye santé jeunes » (en oct.), « Dépistage santé en lien avec les étudiants de Assas » (oct.), lutte contre la précarité alimentaire avec l'action « Mon panier, ma santé » menée tout au long de l'année,

## EN CHIFFRES

**378** jeunes de moins de 16 ans accompagnées dans le cadre du Programme de Réussite Educative

**900** jeunes accompagnés dans le cadre d'un parcours d'insertion professionnelle personnalisé

**18** étudiants en médecine bénéficiaires d'une bourse à l'installation

- **L'étude de structuration de la filière santé**, dans le prolongement du CLS et dans le cadre du projet de territoire, finalisée en 2024, vise à définir une feuille de route renforcée de l'action de l'Agglomération en la matière et acté le lancement, en 2025, d'une démarche de développement d'attractivité territoriale pour les professionnels de santé.

## Cohésion sociale, vie associative et dispositif « Micro-Folie Melun Val de Seine »

- **Le lancement du nouveau Fonds pour l'Initiative Associative (FIA), à titre expérimental, a permis l'expérimentation d'un nouveau dispositif de soutien aux « petites » associations sur des montants inférieurs à 2000 €, pour une dizaine d'associations par an,**
- **Le renforcement du dispositif Micro-Folie Melun Val de Seine**, avec le recrutement d'une animatrice supplémentaire à partir du mois de septembre, a permis de développer de nombreuses actions de médiation culturelle et des itinérances au-delà des quartiers prioritaires dans d'autres communes de l'Agglomération (La Rochette, Vaux-Le-Pénit et Saint-Fargeau-Ponthierry notamment),
- **De nombreuses actions en direction de la jeunesse** : l'action « Et toi en 2024 ? » autour des pratiques hip-hop et des cultures urbaines en lien avec les Jeux Olympiques Paris 2024 ou encore les médiations de sensibilisation à l'Atlas de la Biodiversité Intercommunal menées en lien avec la Direction de l'Aménagement du Territoire,



## EN CHIFFRES



**130**

accompagnements réalisés sur de la création d'activité



**150**

actions associatives soutenues dans le cadre du contrat de ville



## Cadre de vie et intégration

- Dans le cadre de l'objectif d'amélioration du cadre de vie des habitants des QPV, l'Agglomération a participé au renouvellement et à la signature, au mois de décembre, au côté des villes concernées (Melun, Le Mée-sur-Seine et Dammarie-les-Lys) des nouvelles conventions d'Abattement de Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties (AT-FPB). Elles permettent aux bailleurs sociaux, en contrepartie de cette exonération, de mettre en place des actions pour améliorer la qualité et le cadre

de vie des habitants : projets de rénovation, de cohésion sociale et d'amélioration de la tranquillité résidentielle des habitants. Le montant total de cet abattement s'élève à 3 500 000 €,

- Durant l'année 2024, la CAMVS a également été sollicitée par l'État afin de travailler à la préfiguration d'un **Contrat Territorial d'Accueil et d'Intégration** à destination des publics primo-arrivants en situation régulière depuis moins de 5 ans. Un diagnostic partagé, des actions communes et la signature d'un contrat finalisé sont prévus au 2nd semestre 2025, sous réserve de l'accord de l'Etat.

## Accès à l'emploi, insertion professionnelle et création d'activité

En 2024, la CAMVS a également soutenu de nombreuses actions pour l'insertion professionnelle et à l'emploi des publics fragilisés.

- Elle a en effet poursuivi la coordination du **dispositif national « Cité de l'emploi »** autour de trois groupes d'acteurs sur les questions de mobilisation des plus éloignés, de levée des freins périphériques à l'emploi (logement, santé, mobilité, mode de garde) et de renforcement des relations aux entreprises,
- La Signature du nouveau **Programme Régional d'Insertion pour la Jeunesse (PRIJ) 2024-2030**, le 26 septembre, à destination des jeunes « invisibles » de 16 à 30 ans, a renforcé son action de coordination des acteurs locaux pour



proposer des parcours individualisés « sur mesure » en s'appuyant sur l'éventail des dispositifs existants dans les champs de l'éducation, du sport, de la culture, de la santé, du logement, de l'accès aux droits, de la citoyenneté, de la création d'activités,

- La CAMVS a également soutenu les activités de plusieurs **chantiers d'insertion portés par les associations locales** comme ADSEA-PIJE, ODE,

AIPI et Travail Entraide qui ont permis l'accompagnement spécifique et l'embauche de demandeurs d'emploi, bénéficiaires du RSA. Elle a également poursuivi son soutien au fonctionnement de la Mission Emploi Insertion Melun Val de Seine (MEI-MVS), œuvré pour la réouverture de l'École de la Deuxième Chance de Seine-et-Marne et facilité le développement de parcours emploi formation de jeunes en difficulté d'insertion,

- La Communauté d'Agglomération a enfin également consolidé son **soutien à la création d'activités** à travers la poursuite de l'opération du Centre d'Affaires dans les Quartiers dit « l'Atelier » implanté sur les villes de Melun et de Le Mée-sur-Seine depuis 2019.

**L'année 2025 sera une année de poursuite et de consolidation de l'ensemble des projets entrepris en 2024. L'architecture globale du nouveau contrat de ville prévoit cependant de porter en 2025 une attention particulière au développement des actions et programmes suivants :**

## LES PERSPECTIVES 2025

**En matière d'éducation :**  
Poursuite des actions de la Cité Éducative et lancement d'une démarche d'évaluation des actions menées avec l'appui d'un bureau d'étude spécialisé (Le Compas).

**En matière d'emploi et création d'activité :**  
Développement du programme national « Entrepreneuriat Quartiers 2030 » chargé de renforcer la mobilisation des porteurs de projets entrepreneuriaux dans les quartiers.

**En matière de santé :**  
Signature du nouveau Contrat Local de Santé 2025-2030 et mise en place d'une démarche communautaire de renforcement de l'attractivité territoriale en direction des praticiens de santé.

**En matière de cohésion sociale et d'intégration :**  
Signature du Contrat Territorial d'Accueil et d'Intégration (CTAI) des publics primo-arrivants en situation régulière sur le territoire de l'Agglomération et mise en place d'actions d'accompagnement (maîtrise de la langue, accès aux soins, au logement, à l'emploi, à l'éducation).

**D'un point de vue méthodologique et compte tenu de la diversité des acteurs et des domaines d'intervention, il s'agira de :**

- Rendre les différents dispositifs et programmes toujours plus lisibles et cohérents pour tous,
- Renforcer le partenariat et l'implication de tous (élus, associatifs, institutionnels, habitants),
- Renforcer le positionnement de la politique de la ville et des actions menées en direction des quartiers prioritaires comme levier d'innovations dupliquables à l'ensemble des communes de l'Agglomération.



#3 Cultiver la cohésion du territoire

# Culture

Les concerts inter-lycées 2024.



©Cita Studio

## LA COMMUNAUTÉ EN ACTIONS



### Les interventions de la Communauté :

- La diffusion de la culture artistique au sein des lycées de la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine (CAMVS),
- La promotion de groupes musicaux issus des lycées,
- La promotion de jeunes artistes du territoire communautaire et de groupes émergents,
- La gestion et le développement d'un orchestre symphonique et de formations orchestrales et l'organisation de concerts avec cet orchestre symphonique,
- L'organisation d'un festival des musiques actuelles,
- Une communication culturelle avec les communes,
- La gestion de la billetterie informatisée en réseau,
- La gestion de séances de cinéma en plein air sur le territoire de la Communauté,
- La programmation d'un festival cinématographique ou audiovisuel en lien avec l'université.

# LES FAITS MARQUANTS

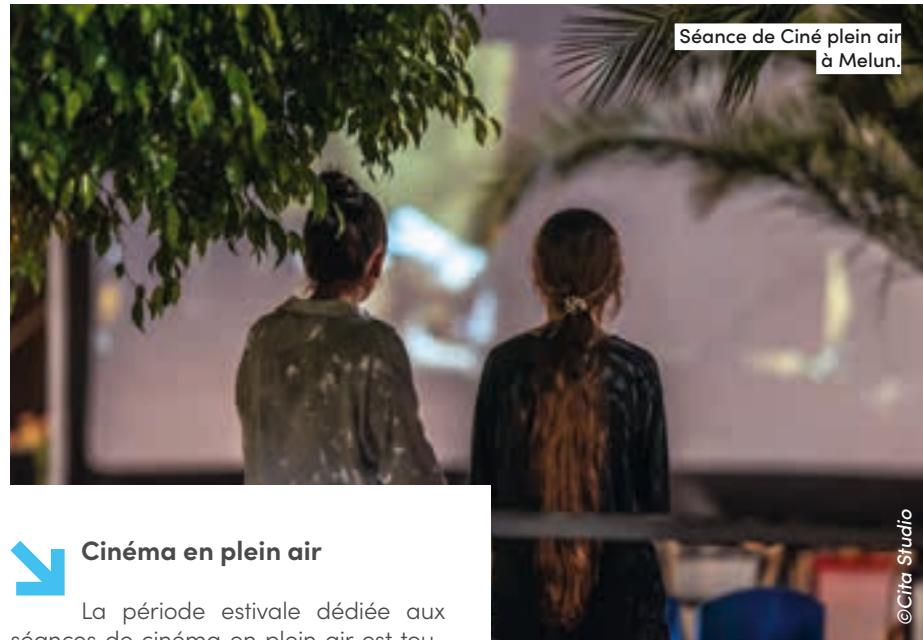


## Concert Inter-lycées

Le partenariat avec les festivals Rock en Seine, La Douve Blanche et Les Affolantes, permettent à certains lycéens d'y être programmés. Ce dispositif se déroule sur la totalité de la saison scolaire et donne aux lycéens l'opportunité de découvrir des équipements culturels du territoire. Pour les communes qui mettent à disposition ces équipements, cela permet d'augmenter leur taux de fréquentation en direction de la jeunesse. 11 groupes de lycéens ont été repérés sur l'ensemble des 6 lycées publics de l'Agglomération, 5 ont été accompagnés et sélectionnés pour se produire au concert Inter-lycées le 23 mars au Chaudron, au Mée-sur-Seine.



©Cita Studio



## Cinéma en plein air

La période estivale dédiée aux séances de cinéma en plein air est toujours très appréciée par le public et les communes participantes. Le public découvre en même temps les sites patrimoniaux du territoire communautaire. Cette année, 15 communes ont participé : Boissettes/Boissise-La-Bertrand, Pringy, Saint-Fargeau-Ponthierry, Dammarie-lès-Lys, La Rochette, Maincy, Rubelles, Melun, Boissise-le-Roi, Livry-sur-Seine, Vaux-le-Pénil, Voisenon, Seine-Port, et pour la première fois, Montereau-sur-le-Jard et Saint-Germain-Laxis.



## Actions culturelles dans les lycées

28 conférences/ateliers, 5 concerts de la Camerata, 3 concerts mini tournée dans les lycées et 2 représentations du spectacle Peace & Lobe pour environ 1 900 élèves.



**Ce dispositif inter-lycées donne aux lycéens l'opportunité de découvrir des équipements culturels du territoire.**



## EN CHIFFRES

**1 900**



élèves bénéficiaires des actions culturelles et artistiques dans les lycées

**2 200**



entrées aux 15 séances de Ciné plein air organisées dans les communes

**17 631**



billets édités sur la billetterie communautaire pour la saison 2023/2024 contre 14 161 pour la saison 2022/2023



 **L'Orchestre  
Melun val de Seine**

Il diffuse des œuvres classiques au profit des communes du territoire et compte 40 musiciens en moyenne par concert dont 18 professionnels. L'Orchestre a donné trois concerts au cours de la saison 2023/2024 : les 3 décembre, 17 mars et 16 juin dans les communes de Le Mée-sur-Seine, Vaux-le-Pénil et Rubelles.

 **Première résidence  
artistique**



©Cita Studio

La première résidence artistique au profit des communes rurales, en partenariat avec Act'art et la DRAC, s'est déroulée dans les communes de Limoges-Fourches et Pringy. Celle-ci s'est concrétisée opérationnellement sur 14 semaines entre février et septembre 2024, animée par la Compagnie IN FINE.

Les habitants, les écoliers et collégiens, les pensionnaires du centre du Jard, ainsi que des structures culturelles telles que le conservatoire de musique de Vaux-le-Pénil ont contribué à la réalisation artistique de cette résidence en participant à des ateliers de peinture, de création musicale et chorégraphique, d'écriture et de danse aérienne. Les restitutions ont eu lieu le 8 juin au groupe scolaire Jean de la Fontaine à Pringy, le 4 juillet dans le parc de la mairie à Pringy ; le 11 juillet au stade et dans la ferme de M. Deloison à Limoges-Fourches ; le 13 septembre au centre du Jard à Voisenon.

  
**Des œuvres classiques  
au profit des communes**



 **Promotion des équipements  
culturels de diffusion  
artistique**

Ouverture de la billetterie communautaire le 24 juin et son corollaire la diffusion de la plaquette culturelle mi-juin. Les communes de : Melun, Le Mée-sur-Seine, Dammarie-lès-Lys, Saint-Fargeau-Ponthierry, Vaux-le-Pénil et la CAMVS ont présenté auprès des abonnés et publics ciblés, leur saison culturelle ainsi qu'aux collèges et lycées du territoire communautaire.

## EN CHIFFRES

### Fonds de concours

La Communauté poursuit son soutien à certains équipements culturels communaux (la médiathèque de Melun, la ludothèque de Vaux-le-Pénil, et les conservatoires et écoles de musique de : Melun, Le Mée-sur-Seine, Dammarie-lès-Lys, Vaux-le-Pénil, Saint-Fargeau-Ponthierry et Boissise-le-Roi) au titre des charges de centralité, portant ainsi l'enveloppe globale de fonds de concours à 635 336 €.



**815**

entrées au total pour les 3 concerts de l'Orchestre Melun Val de Seine

**400**

personnes rassemblées lors des 4 restitutions de la première résidence artistique dans les communes

## LES PERSPECTIVES 2025



- Les actions culturelles dans les lycées : la jeunesse est l'axe majeur de la politique culturelle de la Communauté au travers notamment des actions destinées aux lycéens dans les établissements du territoire,
- Les musiques actuelles : les événements en faveur de la promotion de la jeune scène locale seront reconduits avec des manifestations autour des musiques actuelles, en lien avec les communes, les lycées, les acteurs du territoire communautaire et le Département de Seine-et-Marne. Un concert est programmé en mai 2025, en partenariat avec le Tremplin 77 du Département,
- Les manifestations culturelles au profit des communes : reconduction des séances de cinéma en plein air ainsi que les concerts de l'Orchestre Melun val de Seine et de la résidence artistique,
- La promotion de l'offre culturelle : en concertation avec les 5 communes concernées, afin de définir les supports de communication les plus pertinents pour atteindre un plus large public. Le regroupement de commandes qui permet de mutualiser les dépenses liées à la communication culturelle sera renouvelé pour les 3 prochaines saisons en y intégrant un agenda communautaire,
- La Communauté poursuivra son concours financier en faveur d'équipements culturels communaux à rayonnement intercommunal.



#3 Cultiver la cohésion du territoire

# Sport

Les stages Sport Passion.



©Cita Studio

## LA COMMUNAUTÉ EN ACTIONS

**La politique sportive de la Communauté se veut structurante et complémentaire de l'action des communes, grâce à son intervention en faveur :**

- Des équipements sportifs, avec la gestion et l'exploitation de la patinoire de la Cartonnerie en concession de service public, le soutien aux travaux d'investissement pour la réhabilitation des salles multisports communales et la participation aux charges de fonctionnement des piscines du territoire,
  - Du soutien du mouvement sportif, via le contrat d'objectifs avec le Cercle d'Escrime Melun Val de Seine et les aides aux équipes de niveau national et aux athlètes de haut niveau,
  - De l'animation sportive et de l'événementiel, au travers notamment du dispositif estival d'initiation sportive « Sport Passion » ou encore de l'organisation de sa randonnée annuelle, la « Rando du Val de Seine ».
- + de détails sur la compétence Sport de la Communauté sur [melunvaldeseine.fr](http://melunvaldeseine.fr)

# LES FAITS MARQUANTS



## Une affluence record à la patinoire

Avec près de 73 000 entrées publiques payantes, la patinoire a enregistré sa meilleure fréquentation depuis son ouverture en 2009, témoignant de l'attrait et de la satisfaction des usagers dont la provenance dépasse largement le territoire de l'Agglomération. Les deux clubs dammariens « résidents » de patinage artistique et de hockey ne sont pas en reste avec plus de 2 000 heures annuelles consacrées à la pratique de leurs activités.

“  
**La patinoire a enregistré sa meilleure fréquentation depuis son ouverture en 2009**

”



©CAMVS

## Le Cercle d'Escrime Melun Val de Seine (CEMVS) continue de justifier son rang

Cette saison encore, le club phare de l'Agglomération a frôlé l'excellence : 33 qualifications individuelles dans les deux premières divisions nationales en championnats de France et 3 équipes maintenues au plus haut échelon, des catégories M15 jusqu'aux Seniors. Parmi les résultats les plus spectaculaires au plan national, nous distinguons :

- Eliot Chagnon, Vice-champion de France en individuel en catégories M23 et Senior ;
- Paul-Antoine de Badts, médaille de bronze en individuel en M23 ;
- L'équipe masculine M20, championne de France.
- L'équipe masculine Senior, Vice-championne de France.

À noter au niveau international, le titre de Champion d'Europe par équipe et la médaille de bronze par équipe décrochée par Enzo Lefort avec la France aux Jeux Olympiques de Paris 2024.

## EN CHIFFRES



**73 000**  
entrées publiques payantes à la patinoire



**488**  
stages hebdomadaires enregistrés pour Sport Passion, soit 87% de fréquentation



**439 130 €**  
au profit des 4 piscines municipales de l'Agglomération



©Ville de Melun

## EN CHIFFRES



1 médaille olympique aux Jeux Olympiques de Paris 2024 par Enzo Lefort, du Cercle d'Escrime Melun Val de Seine (bronze)

### L'Agglo au rythme des Jeux Olympiques de Paris 2024

L'accompagnement du monde sportif s'est aussi traduit en 2024 par un appel à projets lancé en début d'année visant à célébrer et promouvoir, sur le territoire, les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 et conclu par le soutien de trois initiatives :

- Le Relai de la flamme Olympique par l'Union Sportive Melunaise (10 000 €),
- Les initiations intercommunales au volley-ball par La Rochette Volley-ball (4 000 €),
- Les Olympiades interscolaires et citoyennes portées par l'Association Sportive La Rochette/Dammarie Athlétisme (2 000 €).

## La Rando du Val de Seine : Première !

Née de la volonté de valoriser le cadre de vie et de faire (re)découvrir les richesses du patrimoine naturel, touristique, culturel et patrimonial du territoire, avec la Seine en fil conducteur, la 1<sup>ère</sup> édition de la Rando du Val de Seine co-organisée avec le Comité Départemental de la Randonnée Pédestre (CODERANDO77) et l'Office du Tourisme Melun val de Seine, s'est déroulée le 29 septembre 2024.

Proposant trois parcours (7, 17 et 25 km) au départ de Melun et traversant plusieurs communes de l'Agglomération, l'événement a réuni 1 300 participants provenant de l'ensemble du territoire communautaire, de Seine-et-Marne et même des autres départements d'Île-de-France.

Très apprécié, le village installé sur le point de rassemblement a permis aux 25 exposants présents de proposer et de faire découvrir au public leurs savoir-faire et leurs productions locales.



**L'événement a réuni  
1 300 participants  
provenant de  
l'ensemble du territoire  
communautaire, de  
Seine-et-Marne et même  
des autres départements  
d'Île-de-France.**

## LES PERSPECTIVES 2025

- Reconduire et développer la « Rando du Val de Seine »,
- Évaluer et renouveler le contrat d'objectifs pluriannuel du Cercle d'Escrime Melun Val de Seine arrivant à échéance le 31 août 2025,
- Poursuivre et renforcer l'inscription de la politique sportive dans les enjeux de préservation de l'environnement et de transition écologique du Projet de Territoire Ambition 2030 (maîtrise des consommations énergétiques de la patinoire, développement de la dimension éco-responsable de la randonnée, achèvement du dispositif de réhabilitation des salles multisports,...).



#3 Cultiver la cohésion du territoire

# Université Inter-Âges (UIA)



©CAMVS

## LA COMMUNAUTÉ EN ACTIONS

Transférée par la Ville de Melun à la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine en 2017, l'Université Inter-Âges (UIA) s'appuie sur des hommes et des femmes compétents et engagés. Il répond aux objectifs fixés depuis sa création en 1999 :

- Être à la croisée du savoir et du lien social,
- Permettre aux personnes retraitées et à celles qui ont du temps disponible d'acquérir des connaissances ou de les compléter,
- Appréhender les nouvelles technologies,
- Rester en concordance avec son temps,
- Conserver et développer une activité intellectuelle et sociale et donc mieux vieillir,
- Développer et favoriser des activités intergénérationnelles et conviviales afin de lutter contre l'isolement.

Les activités (cours, ateliers et conférences) sont accessibles à tous sans condition d'âge et de niveau d'études. Aucun diplôme n'est délivré. Les enseignants sont issus du monde universitaire et/ou sont des spécialistes reconnus, à la recherche de l'excellence, dans tous les domaines. L'UIA Melun Val de Seine permet de rester acteur de la société en abordant l'actualité sous forme de conférences et de débats.

## LES FAITS MARQUANTS

Des recettes en augmentation de 15%

- 659 inscrits en 2023 contre 713 en 2024,
- Augmentation du nombre de cours ou d'activités complets, certains ont dû être dédoublés pour répondre à la demande,
- Des sorties culturelles vites complètes.

Pour l'année 2024, la programmation était élaborée autour de deux fils rouges : l'environnement et les femmes.

## EN CHIFFRES

### Les événements

- **26 avril 2024 : Deux représentations du groupe de théâtre des étudiants de l'Université Inter-Âges Melun Val de Seine, à la Médiathèque « Astrolabe » devant près de 160 spectateurs au total. Une représentation haute en couleur sous le signe de l'humour, du partage et des Jeux Olympiques.**



- **7 septembre 2024 : Journée Portes Ouvertes de l'Université Inter-Âges Melun Val de Seine, en même temps que le Forum des associations et le Forum des Sports de Melun. C'est l'occasion de rencontrer les enseignants et pour les usagers de découvrir nos locaux, d'échanger avec les intervenants et, pour de nombreux étudiants de s'inscrire ou se réinscrire.**

- **1<sup>er</sup> octobre 2024 : L'Université Inter-Âges Melun Val de Seine fête ses 25 ans à l'Escale (Melun) auprès de plus de 200 étudiants, enseignants et personnalités. Un moment de convivialité, marqué par la diffusion d'un film recueillant les témoignages et expériences des enseignants et des étudiants de l'Université Inter-Âges Melun.**



- **4 octobre 2024 : Conférence inaugurale « Le Parlement dans la crise » par Benjamin Morel, Maître de conférences à l'Université Paris Panthéon-Assas, organisée en partenariat avec l'Université Paris Panthéon-Assas.**



**93%**  
des étudiants souhaitent continuer à suivre les activités de l'UIA



**71 ans**  
de moyenne d'âge



**60%**  
des étudiants résident dans l'Agglomération

## LES PERSPECTIVES 2025



- Continuer à répondre aux attentes des étudiants en proposant des cours sur une voire deux séances,
- Poursuivre et renforcer la communication auprès des communes.



©Sleez-PAD Prod Vidéo



# PRÉSERVER l'environnement



Eau  
potable  
Page 54



Assainissement  
et gestion des  
eaux pluviales  
Page 58



Gestion des  
milieux aquatiques  
et préventions  
des inondations  
Page 62



Collecte et  
traitement  
des déchets  
Page 64



#### #4 Préserver l'environnement

# Eau potable



**L'Agglomération exerce la compétence eau potable sur le territoire. Le service eau potable assure les missions essentielles au travers de ces délégations de service public (DSP) :**

- Captage de l'eau souterraine par des forages ou de l'eau de surface en Seine,
- Traitement de l'eau (en fonction de la qualité de l'eau prélevée),
- Stockage de l'eau dans les réservoirs (châteaux d'eau),
- Transport et distribution à travers le réseau d'eau potable. Le service porte également directement les sujets ci-dessous :
  - Suivi de l'exploitation du système d'eau potable, soit le contrôle et les interactions avec le délégataire, les communes et l'ensemble des usagers,
  - Instruction et délivrance des avis d'urbanisme, des demandes de raccordement au réseau public d'eau potable et des rétrocessions de réseaux privés.
- Investissement :
  - Réalisation des études prospectives (Schéma Directeur, aire d'alimentation de captage...),
  - Renouvellement et entretien des réseaux et des ouvrages (captage, usine, pompe...).

## LA COMMUNAUTÉ EN ACTIONS

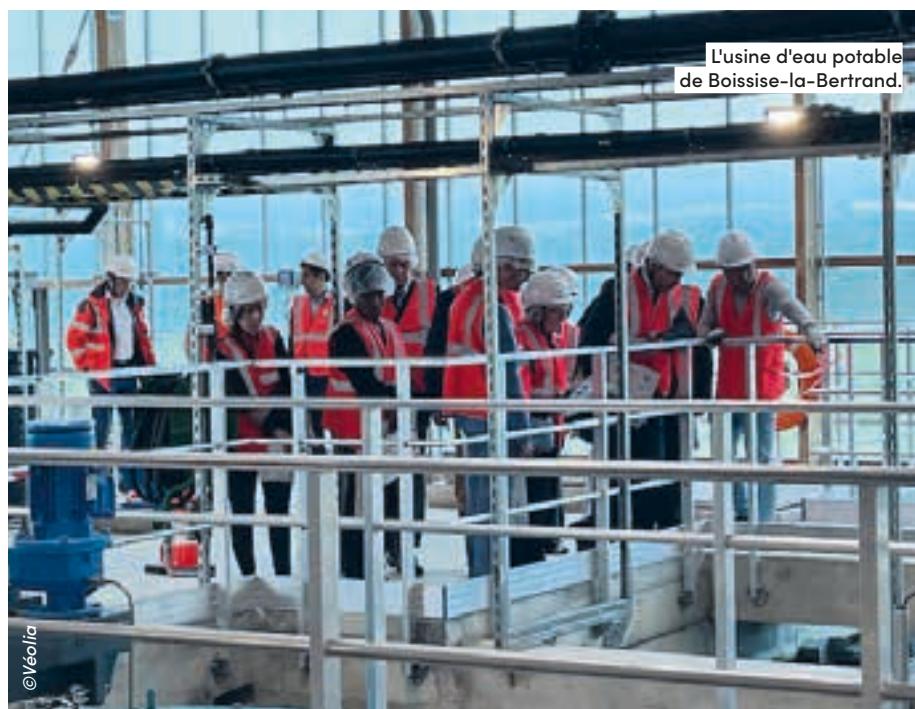
# LES FAITS MARQUANTS



## Harmonisation du service et convergence du tarif

La politique de regroupement des périmètres des DSP, initiée en 2022, continue avec la nouvelle DSP dite OUEST (7 communes), attribuée en novembre 2024 pour une durée de 10 ans à partir de 2024. Ces regroupements offrent un niveau de service et un tarif délégataire unique.

L'Agglomération a poursuivi en 2024 la convergence du tarif de l'eau et de l'assainissement dans un objectif d'un même tarif de l'eau à échéance 2032 pour un même service tout en améliorant le taux de renouvellement des réseaux.



## Adoption du Schéma Directeur de l'eau en juillet 2024

Le Schéma Directeur de la CAMVS définit un programme d'investissements pour assurer la gestion de ses infrastructures et améliorer le service rendu à l'usager.

Ses objectifs principaux sont de donner une vision d'ensemble des infrastructures de l'eau potable, d'identifier les problématiques à venir, et de réaliser une planification à long terme des investissements nécessaires.



**18**  
points de  
prélèvements d'eau



**2**  
usines de  
traitement



**610 km**  
de réseaux d'eau  
potable

## ▼ Une réforme des redevances sur l'eau au 1<sup>er</sup> janvier 2025

Au 1<sup>er</sup> janvier 2025, trois nouvelles redevances ont fait leur apparition sur la facture d'eau des abonnés, d'autres ont disparu ou évolué. Cette réforme a pour but de renforcer le principe du pollueur-payeur et d'équilibrer les contributions des redevables.



**La réforme a pour but de renforcer le principe du pollueur-payeur et d'équilibrer les contributions des redevables.**

Le réservoir d'eau potable de Montereau-sur-le-Jard.



©Suez-PAD Prod Vidéo

## ▼ Travaux sur le système d'eau potable

Les réservoirs de Montaigu sont des ouvrages stratégiques de stockage pour l'ensemble de l'Agglomération. Dans le cadre des études prospectives, il a été démontré la nécessité de les démolir et de reconstruire un ouvrage unique de plus grande capacité de stockage. La démolition des réservoirs désaffectés R1 et R2 a été réalisée en 2024.

Des travaux de renouvellement de réseaux ont été réalisés en 2024, notamment : rue de l'Église à la Rochette, rue des Uzelles à Boissettes, rue Aristide Briand au Mée-sur-Seine, rue des Vives-Eaux à Boissise-le-Roi, route de Boissettes à Boissise-la-Bertrand.

Ces renouvellements progressifs ont pour but d'optimiser du rendement des réseaux d'eau potable et surtout de lutter efficacement contre les fuites.

De plus, dans le cadre des travaux préalables au déploiement du Tzen 2 à Melun, la CAMVS a réalisé les travaux rue Edouard Branly et sur la RD 605.



## LES PERSPECTIVES 2025



### EN CHIFFRES



**2,76 € HT /m<sup>3</sup>**

le tarif moyen pour une facture de 120m<sup>3</sup>



**2 200 000 €**

d'investissement

- Protection de la ressource en eau**  
L'Agglomération est en cours de mise en place et de renouvellement de procédure de Déclaration d'Utilité publique (DUP) de certains points de captages d'eau. Les procédures de 3 forages (La Rochette, Dammarie-lès-Lys et Villiers-en-Bière) devraient être finalisées en 2025. L'Agglomération s'est engagée depuis 2022 dans le Contrat de Territoire Eau Climat (CTEC) Champigny couvrant une partie de son territoire. Afin d'harmoniser la démarche sur l'ensemble de son territoire, l'Agglomération va lancer en 2025 une étude sur l'alimentation de ces captages non inclus au périmètre du CTEC Champigny. Celle-ci permettra de mettre en place des mesures de protection de la ressource complémentaires à celles déjà mises en œuvre,

- Travaux sur les réservoirs ou châteaux d'eau potable**  
- Les réservoirs de Tilly à Saint-Fargeau-Ponthierry seront réhabilités en 2025, afin d'améliorer l'étanchéité et de sécuriser les ouvrages et l'alimentation de la commune de Saint-Fargeau-Ponthierry. Un embellissement de ces ouvrages sur la thématique de l'eau est aussi prévu,

- L'année 2025 initiera enfin la construction du nouveau réservoir de Montaigu à Melun, pour une capacité de 2 350 m<sup>3</sup> permettant la sécurisation de la moitié du territoire mais également des collectivités voisines qui sont alimentées par les installations de l'Agglomération.
- Les réservoirs de La Rochette dits « 6000 » verront le lancement des études préalables aux travaux (diagnostics et maîtrise d'œuvre) en 2025 en vue de leur réhabilitation en 2026. Ces réservoirs sont stratégiques pour la zone Sud de Seine de l'Agglomération,

- Travaux sur le réseau d'eau potable**  
Le projet Tzen 2 se poursuit sur le territoire melunais et nécessite des interventions préalables de renouvellement et dévoiement des réseaux. Les nouvelles opérations de 2025 se situent boulevard Gambetta et rue de Voisenon. Dans le cadre de la gestion patrimoniale (réseau vétuste, défaillant et/ou fuyard) et du respect du Schéma Directeur, 2,5 km de réseaux sont identifiés en renouvellement (rue du Bois Coulant à La Rochette, rue du château à Limoges-Fourches, rue Jean Méchel au Mée-sur-Seine, RD 607 à Pringy, rue Grande à Voisenon et rue des Égrefins à Vaux-le-Pénil) et 4 km de réseaux à créer pour sécuriser l'approvisionnement de la commune de Saint-Fargeau-Ponthierry.



#### #4 Préserver l'environnement

# Assainissement et gestion des eaux pluviales



**L'Agglomération exerce la compétence assainissement et gestion des eaux pluviales urbaines. Le service assainissement assure les missions essentielles au travers de sa délégation de service public :**

- Collecte des effluents (eaux usées domestiques et industrielles, eaux pluviales sous certaines conditions),
- Transport des effluents,
- Stockages des effluents (notamment en cas de pluies),
- Traitement des effluents au sein des stations de traitement des eaux usées (STEU ou STEP),
- Rejets des eaux au milieu naturel après traitement,
- Contrôle des installations d'assainissement non collectif.

**Le service porte également directement les sujets ci-dessous :**

- Suivi de l'exploitation du système d'eaux usées et d'eaux pluviales, soit le contrôle et les interactions avec le délégataire, les communes et l'ensemble des usagers,
- Suivi de la qualité et de la conformité du système d'assainissement,
- Instruction et délivrance des avis d'urbanisme et des rétrocessions de réseaux privés,
- Investissement – Réalisation des études prospectives (Schéma Directeur...),
- Renouvellement et entretien des réseaux et des ouvrages (poste de relevage, déversoirs d'orage, STEP...).

## LA COMMUNAUTÉ EN ACTIONS

# LES FAITS MARQUANTS



## Une nouvelle DSP unique en assainissement

La nouvelle DSP assainissement collectif et non collectif unique sur le territoire a démarré au 1<sup>er</sup> janvier 2024. Elle vise à améliorer ses performances de traitement des eaux usées, réduire ses consommations et atteindre la neutralité carbone de ses sites industriels.

Par ailleurs, l'Agglomération a poursuivi en 2024 la convergence du tarif de l'eau et de l'assainissement dans un objectif d'un même tarif de l'eau à échéance 2032 pour un même service tout en améliorant le taux de renouvellement des réseaux.



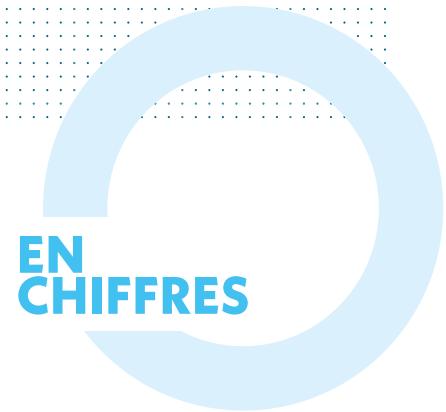
©CAMS

## Une nouvelle redevance de l'agence de l'eau

Les redevances pollution domestique et modernisation des réseaux de collecte ont été supprimées et seront remplacées par une redevance pour performance des systèmes d'assainissement collectif sur la facture des abonnés. L'objectif principal visé par cette réforme est la valorisation de l'auto-surveillance, du respect des objectifs de rejet et de l'efficacité épuratoire du système d'assainissement.



La station d'épuration de Dammarie-lès-Lys.



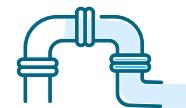
## EN CHIFFRES



**8**  
stations d'épuration



**55**  
déversoirs d'orage



**675 km**  
de réseaux

“  
**Le Schéma Directeur de la CAMVS définit un programme pluriannuel et hiérarchisé d'actions destinées à améliorer la connaissance, la gestion et le fonctionnement du système d'assainissement collectif des eaux usées**  
”

➡ Adoption du Schéma Directeur de l'assainissement en juillet 2024

Le Schéma Directeur de la CAMVS définit un programme pluriannuel et hiérarchisé d'actions destinées à améliorer la connaissance, la gestion et le fonctionnement du système d'assainissement collectif des eaux usées, qui comprend le réseau et les stations de traitement. Il vise ainsi à protéger les milieux aquatiques et préserver les usages par l'amélioration de l'efficacité du système d'assainissement dans sa globalité, en réduisant les rejets de pollution dans le milieu naturel et en cherchant à garantir son efficacité dans la durée.

➡ Non-conformité du système d'assainissement de Melun

Chaque année, la police de l'eau évalue les systèmes d'assainissement des collectivités. Au vu de la croissance du territoire, lié au système d'assainissement de Melun, et au regard des ouvrages, ce système a été jugé non-conforme. Des actions ont été mises en œuvre en 2024 :

- des travaux de conversion qui visent à augmenter la capacité de traitement de la station de Melun-Dammarie de 20%,
- la mise en place d'un diagnostic permanent avec un certain nombre d'indicateurs visant à l'amélioration continue du système d'assainissement,
- une réduction du taux de boues et une amélioration de leur qualité au niveau de la station de Boissettes.



➡ Travaux sur le système d'assainissement et d'eaux pluviales

Les travaux de réseaux ont également été réalisés sur 2024 :

- Dans le cadre du projet Tzen 2 (Melun) sur 533 ml de réhabilitation de réseau,
- Dans le cadre de la gestion patrimoniale sur 800 ml de réhabilitation (rue du Stade à Boissise-le-Roi, chemin des Praillons à Boissettes, rue du Général Leclerc à Dammarie-lès-Lys, chemin des Pierrottes à Livry-sur-Seine, rue Flammarion et pôle gare à Melun, rue du Général de Gaulle à Rubelles, rue de l'Église à Pringy, rue de l'Église et rue du Lavoir à Saint-Germain-Laxis ou encore rue du Château à Saint-Fargeau-Ponthierry).

## EN CHIFFRES



**87**  
postes de relevage



**3 555 595 €**  
d'investissement



**2,14 € HT /m<sup>3</sup>**  
le tarif moyen pour une  
facture de 120m<sup>3</sup>

## LES PERSPECTIVES 2025

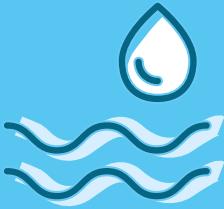


- **Pilotage du plan d'action associé à la non-conformité du système d'assainissement de Melun**  
Dans le cadre de la non-conformité d'assainissement du système de Melun, un plan d'action a été mis en place, partagé et suivi avec la police de l'eau. L'année 2025 sera consacrée aux travaux suivants :
  - Poursuite de l'optimisation des traitements, notamment par le remplacement des filières de traitement de la STEP de Dammarie-lès-Lys (Biostry Duo),
  - Fiabilisation des mesures, notamment par l'instrumentation des déversoirs d'orage et l'optimisation du fonctionnement de postes de relevage stratégiques,
  - Limitation des eaux pluviales dans les réseaux, notamment avec la validation du zonage pluvial, le bassin tampon de Boissettes et des travaux sur les réseaux d'assainissement.

Les études pour la reconstruction du bassin d'orage de la STEP de Boissettes menées en 2024 se poursuivront sur 2025 et sur le 1<sup>er</sup> trimestre 2026 pour un démarrage des travaux de démolition/reconstruction second semestre 2026.

- **Travaux d'extension de la STEP de Saint-Fargeau-Ponthierry**  
En raison des projets de construction résidentielle à venir sur la commune d'ici 2030 et 2050, la capacité de traitement de la STEP doit être augmentée et certains équipements actuels améliorés. Les études d'assistance à maîtrise d'ouvrage sur la STEP de Saint-Fargeau-Ponthierry se poursuivront en 2025 et déboucheront sur des travaux de modernisation des installations existantes et d'extension, début 2026,

- **Travaux sur le réseau d'assainissement**
  - Dans le cadre du projet Tzen 2 (Melun), des travaux 2024 seront poursuivis notamment sur la rue de la Courtille, Boulevard Gambetta et rue de Voisenon,
  - Dans le cadre de la gestion patrimoniale (réseau vétuste, défaillant et/ou fuyard) 3 km de réseaux sont identifiés en renouvellement (notamment des travaux rue de Melun à Seine-Port, avenue de Fontainebleau à Saint-Fargeau-Ponthierry, rue Grande à Voisenon, ou encore rue des Egrefins).



## #4 Préserver l'environnement

# Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations

## LA COMMUNAUTÉ EN ACTIONS

**La Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine est compétente en Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GeMAPI). Cette compétence est gérée à travers quatre syndicats et en direct sur les zones non couvertes par les syndicats :**

- Sud de Seine : SEMEA (Syndicat mixte des bassins versants de la Rivière École, du ru de la Mare-aux-Evées et de leurs Affluents),
- Nord de Seine : SM4VB (Syndicat Mixte des quatre Vallées de la Brie),
- Berges de Seine de Saint-Fargeau-Ponthierry : SIARCE (Syndicat Intercommunal d'Aménagement, de Rivière et du Cycle de l'Eau),
- Nord de l'Agglomération : SYAGE (Syndicat mixte pour l'Assainissement et la Gestion des Eaux du bassin versant Yerres-Seine),
- Zones non couvertes Nord-Ouest sur les communes de Limoges-Fourches, Montereau-sur-le-Jard, Voisenon et Seine-Port, et Melun Sud.





L'Almont au parc Spelthorne à Melun.

## LES FAITS MARQUANTS

### Syndicat mixte des bassins versants de la Rivière École, du ru de la Mare-aux-Evées et de leurs Affluents

- Poursuite de l'étude d'aménagement et d'entretien des petits affluents sur la rive gauche de Seine,
- Poursuite de l'étude de définition et de mise en œuvre d'une stratégie foncière,
- Poursuite des études relatives au Programme d'actions de prévention des inondations (PAPI) Juine-Essonne-École.

### Syndicat Mixte des quatre Vallées de la Brie

- Poursuite de l'étude GeMAPI afin de proposer des aménagements des bassins versants, notamment de renaturation et un Plan Pluriannuel de gestion,
- Lancement d'étude de maîtrise d'œuvre au parc Spelthorne à Melun,
- Poursuite d'études de maîtrise œuvre pour la prévention des inondations à Voisenon.

## EN CHIFFRES



6

bassins versants principaux :  
Mare aux Evées,  
Auvernaux,  
Moulinon,  
Almont,  
Hauldres,  
Balory et École



44 km  
des berges de Seine

## LES PERSPECTIVES 2025

- Syndicat mixte des bassins versants de la Rivière École, du ru de la Mare-aux-Evées et de leurs Affluents
  - Poursuite des études sur la stratégie foncière, la remise à ciel ouvert du ru de la mare aux Evées et la création d'une zone d'expansion de crue sur le secteur d'Orsonville à Villiers-en-Bière,
  - Finalisation de l'étude hydraulique sur le bassin versant du ru d'Auvernaux Moulinon (Saint-Fargeau-Ponthierry) avec proposition de travaux,
  - Poursuite de la mise en place de points de mesure et de repères de crues à Saint-Fargeau-Ponthierry.

- Syndicat Mixte des quatre Vallées de la Brie
  - Etudes de maîtrise d'œuvre pour la restauration hydromorphologique des zones d'expansion de crues et la restauration des milieux humides en faveur de la biodiversité.

- Syndicat Intercommunal d'Aménagement, de Rivière et du Cycle de l'Eau
  - Poursuite de l'étude de renaturation des berges de Seine de Saint-Fargeau-Ponthierry,
  - Poursuite des études du Schéma Directeur des zones humides.

- Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine
  - Finalisation de l'étude GeMAPI pour l'harmonisation des connaissances et la mise en place de plan d'action en vue d'une gestion en régie des zones dites orphelines (cours d'eau de Balory et Hauldres).



#### #4 Préserver l'environnement

# Collecte et traitement des déchets



©SMITOM

## LA COMMUNAUTÉ EN ACTIONS

L'Agglomération est compétente pour la collecte et le traitement des déchets ménagers et assimilés. Cette compétence est gérée à travers deux syndicats :

- SMITOM-LOMBRIC (Syndicat Mixte Intercommunal de Traitement des Ordures Ménagères),
- SIETOM 77 (Syndicat Intercommunal d'Enlèvement et de Traitement des Ordures Ménagères 77).

## LES FAITS MARQUANTS

### SMITOM

- Poursuite des travaux d'aménagement et d'agrandissement du centre de tri des emballages de Vaux-le-Pénil,
- Poursuite des travaux de réhabilitations de l'ensemble des 11 déchèteries afin d'optimiser l'exploitation et de renforcer la sécurité (remplacement des garde-corps, signalétique),
- Finalisation d'une unité de recyclerie.



## SIETOM

- Étude sur la mise en œuvre d'une taxe incitative,
- Lancement de marché de maîtrise d'œuvre pour la construction de la déchetterie recyclerie de Pontault-Combault.



## EN CHIFFRES



**48 987**

tonnes d'ordures ménagères



**3 583**

tonnes d'emballages



**1 020**

tonnes d'encombrants



**6 704**

tonnes de déchets verts

## LES PERSPECTIVES 2025

### SMITOM

- Poursuite du déploiement de la collecte des biodéchets,
- Etude sur l'opportunité d'implantation de bornes enterrées pour la collecte des biodéchets,
- Modalités d'implantations des bornes enterrées et aménagement pour garantir les collectes.



# ASSURER la sécurité



Conseil intercommunal  
de sécurité et de prévention  
de la délinquance

Page 67



Police  
Intercommunale  
Page 70





#5 Assurer la sécurité

# Conseil intercommunal de sécurité et de prévention de la délinquance



Créé en 2015, le Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CISPD) a pour mission de faciliter la gestion de la sécurité et la prévention de la délinquance au bénéfice des habitants des 20 communes du territoire.

#### Ses missions :

- Favoriser l'échange d'informations entre les responsables des institutions et organismes publics et privés concernés et définir des objectifs communs pour préserver la sécurité et la tranquillité publique,
- Assurer l'animation et le suivi de la Stratégie Territoriale de Prévention de la Délinquance 2023-2024,
- Être consulté sur la définition, la mise en œuvre et l'évaluation des actions de prévention de la délinquance prévues dans le cadre de la contractualisation entre l'État et les collectivités territoriales en matière de politique de la ville.

## LA COMMUNAUTÉ EN ACTIONS



# LES FAITS MARQUANTS

**Les actions prioritaires menées en 2024 par la stratégie intercommunale de sécurité et de prévention de la délinquance :**

- La mise en place de l'Observatoire de la Délinquance,
- La lutte contre les violences faites aux femmes ,
- Le Groupe de Travail Opérationnel Éducation nationale.



## La mise en place de l'Observatoire de la Délinquance

Depuis 2024, le CISPD a mis en place un Observatoire de la délinquance avec pour objectifs :

- Recenser les principaux éléments perturbateurs de la vie sociale,
- Constituer un instrument de mesure,
- Analyser pour permettre aux partenaires d'échanger,
- Agir rapidement.

Les partenaires sont le Procureur de la République, la Police nationale, la Gendarmerie nationale, les représentants de l'Education nationale, les Maires ou leurs adjoints en charge de la sécurité, la Police intercommunale et les Polices municipales, les bailleurs sociaux, les transports publics (Police ferroviaire SUGE et réseau de bus), ainsi que les représentants des services Jeunesse.

## Les Groupes de Travail Opérationnel

Le CISPD Melun Val de Seine a mis en place 3 Groupes de Travail Opérationnel avec les collèges et les lycées du territoire : les GTO EN. Ces 3 GTO Éducation Nationale travaillent avec les acteurs de l'Education nationale du second degré (proviseurs, principaux...) dans le cadre d'un diagnostic partagé autour de jeunes scolaires en situation de fragilité, voire de prédélinquance, pour lutter contre le décrochage et l'errance scolaire et territoriale. Ses objectifs :

- Avoir une vision globale de la situation d'un jeune collégien ou lycéen pour adapter, au besoin, des propositions individuelles,

- Croiser les regards et les disciplines pour enrichir les actions d'aide et d'accompagnement à ce jeune,
- Compléter l'offre existante en matière de prévention en individualisant les prises en charge si nécessaire,
- Repérer le plus en amont possible des situations de vulnérabilité et de grave(s) difficulté(s) nécessitant un appui des acteurs pour éviter un basculement vers la délinquance,
- Protéger l'intéressé et anticiper toute situation à risque.



## La lutte contre les violences faites aux femmes

### Poursuite du dispositif Angela

Depuis novembre 2022, la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine a décidé de déployer le dispositif « Où est Angela ? » contre le harcèlement de rue. Si une personne ne se sent pas en sécurité ou se sent harcelée, elle peut trouver refuge dans l'un des établissements partenaires – identifié grâce au sticker sur sa vitrine. L'objectif de la mise en place de ce réseau de lieux sûrs est de contribuer à réduire le sentiment d'insécurité et de permettre à chacune et chacun de profiter de nos communes, de leurs commerces et de leurs vies culturelles.

En 2024, des séances de sensibilisation et de formation ont été proposées par le CIDFF aux commerçants partenaires adhérents au dispositif. Une vingtaine ont bénéficié de la formation.

### Les Assises des violences faites aux femmes - L'impact sur les enfants

Le CISPD Melun Val de Seine a mis en place un Groupe de Travail Opérationnel pour les violences faites aux femmes avec les acteurs du territoire. Depuis 4 ans, ce GTO a organisé dans le cadre du CISPD les Assises des violences faites aux femmes. En 2024, les assises ont été organisées à l'École des Officiers de la Gendarmerie nationale à Melun, sur la thématique de "L'impact des violences intrafamiliales sur les enfants".

L'objectif était de réunir tous les acteurs concernés pour mettre en évidence la situation de ces enfants et leur prise en charge.

La journée était ouverte par la Procureure Adjointe au Tribunal Judiciaire de Melun, la Vice-présidente en charge de l'enfance, de la famille et de la présence médicale du Conseil départemental de Seine-et-Marne et le Préfet de Seine-et-Marne.

Au programme, il y a eu des interventions du Commissaire de la Police, Police Nationale Melun Val de Seine, de la Gendarmerie départementale, du Chef de service de l'Aide Sociale à l'Enfance, de la Maison Départementale des Solidarités de Melun, et les associations Avimej et Paroles de Femmes - Le Relais. 140 professionnels du territoire ont participé à cette journée.

### L'appel à projets du CISPD

Un appel à projets pour des actions de lutte contre la délinquance a été lancé en 2024 – des subventions ont été allouées à 4 associations : Paroles de femmes – AVIJEM – ACJUSE – CIDFF.

### L'intervenant social en commissariat

L'intervenant social en commissariat (ISC) a notamment pour mission l'évaluation et le traitement social des victimes de violences intrafamiliales, ou des auteurs mineurs d'infractions, à l'occasion de l'activité policière du commissariat. En octobre 2023, il a été décidé de mettre en place un intervenant social au commissariat de Melun. L'intervenante accueille et écoute en évaluant la nature des besoins sociaux révélés dans le cadre de l'activité des forces de l'ordre. Elle informe et oriente vers les services sociaux de secteur, les services spécialisés et/ou de droit commun.

En 2024, elle a rencontré 397 personnes (347 majeurs, 50 mineurs, dont 146 victimes de violences physiques, 77 victimes de violences psychologiques, 43 victimes de violences sexuelles ou viols et 28 situations de harcèlement).



# LES PERSPECTIVES 2025

- Développer l'Observatoire Intercommunale et l'outil d'analyse de la délinquance
- Développer les projets de prévention autour des femmes victimes de violences via le groupe de travail " Femmes victimes de violences"
- Lancer le projet pilote "Limiter l'implication des mineurs dans le trafic de stupéfiants"
- Mise en place des projets de prévention de la prostitution des mineurs
- Prévenir tôt la délinquance en agissant auprès des jeunes de 11-12 ans et coordonner les différents acteurs via le groupe de travail avec l'Education Nationale

#5 Assurer la sécurité

# Police Intercommunale



**La Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine a mis en place en 2018 une Police Intercommunale, spécialement dédiée aux transports. Forte de cette expérience, et du fait d'une demande de sécurité croissante, en mars 2023, le conseil communautaire a étendu les missions de la Police Intercommunale à l'ensemble des missions de la Police Municipale. La police intercommunale intervient en journée pour les dix communes dépourvues de Polices Municipales et la nuit pour les toutes les communes adhérentes.**

Elle remplit les missions suivantes :

- Assurer une relation de proximité avec la population et les partenaires institutionnels (Police Nationale, Polices Municipales, Gendarmerie Nationale, Douanes, SDIS etc.),
- Sécuriser les personnes et les biens, de jour comme de nuit,
- Appliquer et faire respecter les arrêtés de Police des Maires et les instructions et / ou directives qu'ils donnent dans le cadre de leurs pouvoirs de police,
- Appliquer et faire respecter

les dispositions légales en matière du code de la route, des nuisances diverses, de l'environnement et des chiens dangereux,

- Surveiller et s'assurer du bon déroulement des manifestations programmées,
- Intervenir pour les levées de doutes sur les déclenchements d'alarmes,
- Rédiger et transmettre, sous la supervision du responsable du service, de multiples rapports et procès-verbaux.

## LA COMMUNAUTÉ EN ACTIONS



## LES FAITS MARQUANTS

### L'adhésion de deux nouvelles communes au dispositif

Depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2024, les communes de Maincy et Lissy ont rejoint les 14 communes adhérentes, pour les bridages de jour et de nuit : Melun, Le Mée-sur-Seine, Rubelles, Pringy, Montereau-sur-le-Jard, Vaux-le-Pénil, Villiers-en-Bière, Boissise-le-Roi, Seine-Port, la Rochette, Limoges-Fourches, Saint-Germain-Laxis, Livry-sur-Seine et Voisenon.

### Une activité reconnue sur le territoire

Les agents de la Police intercommunale sont aujourd'hui parfaitement identifiés, sur le territoire, par les élus, les partenaires institutionnels et les administrés.



## EN CHIFFRES



**1 757**  
mains-courantes



**292**  
procès-verbaux



**776**  
verbalisations



**112**  
rapports  
d'intervention



**70**  
rapports de mise  
à disposition

## LES PERSPECTIVES 2025

- Réfléchir sur l'organisation des plannings pour la brigade de nuit, dans le but d'être plus attractif,
- Finaliser les recrutements pour couvrir une amplitude horaire de 10h du soir à 04h du matin,
- Acquérir de nouveaux matériels : un second caméscope, un second pistolet à impulsions électriques, un quatrième lanceur de balles de défense, de nouveaux équipements de protection individuelle...,
- Poursuivre la complémentarité entre la Police Intercommunale, les Polices Municipales et les autres partenaires institutionnels (formations, entraînements cynophiles, gestes et techniques d'interventions,
- Continuer à concrétiser les échanges par le biais de prêt de matériels.





06

# L'ADMINISTRATION et les finances



Fonds Européens,  
financements extérieurs  
et contractualisation

Page 74



Comptes  
administratifs

Page 76



Organigramme  
des services

Page 82



#6 L'administration et les finances

# Fonds Européens, financements extérieurs et contractualisation



## LA COMMUNAUTÉ EN ACTIONS

Soucieuse d'optimiser le financement de son projet de territoire Ambition 2030, l'Agglomération continue de s'inscrire dans différents dispositifs de contractualisation avec l'Europe, l'État et les autres partenaires financiers institutionnels.

## EN CHIFFRES



**2,5 M €**  
de fonds européens sollicités



**792 000 €**  
de crédits nationaux et régionaux attribués

# LES FAITS MARQUANTS

## L'Europe s'engage à Melun Val de Seine : engagement des premiers crédits européens (fonds FEDER)

Déjà lauréate durant la période de programmation européenne précédente 2014-2020, la CAMVS est dotée d'une enveloppe de 4 277 130 € de Fonds Européen de Développement Régional sur cette nouvelle programmation et jusqu'à 2029, afin de soutenir des projets en matière d'efficacité énergétique, économie circulaire, numérisation et biodiversité. Trois nouvelles opérations ont été validées par le Comité de Sélection et de Suivi de l'Agglomération dans le cadre du programme Investissement Territorial Intégré, sollicitant un total de 2,5 M€ de crédits européens :

- La création et l'animation d'un tiers lieu à Melun, un espace coopératif et animé en cœur de ville portée par l'Association Place des couleurs,
- La réhabilitation énergétique de la Résidence Lorient à Melun (208 logements) portée par le Bailleur HABITAT 77,
- La création d'un parc urbain forestier (1 hectare) portée par la Commune de La Rochette.

## Mobilisation des financements nationaux en faveur de la transition écologique et de la mobilité durable

En 2024, l'Agglomération est lauréate du Fonds vert (fonds d'accélération de la transition écologique dans les territoires) au titre de deux nouvelles opérations structurantes :

- La création d'une voie verte à travers la base de loisirs de Saint-Fargeau-Ponthierry,
- La réhabilitation d'un immeuble à Dammarie-lès-Lys pour y créer la Maison de l'Habitat.

L'État a confirmé également son soutien grâce à l'attribution de la Dotation de



## Validation du programme d'actions inscrites au Contrat Intercommunal de Développement (CID) 2<sup>ème</sup> Génération porté par le Département de Seine-et-Marne

Le Conseil Communautaire du 23 septembre 2024 a validé le programme d'actions communautaires qui bénéficieront de l'aide départementale pour une subvention globale de 4 450 677 € :

- Mise en œuvre du schéma directeur des liaisons douces (déploiement de quatre liaisons douces),
- Reconquête du parc des fouilles de Boissise-la-Bertrand et Boissettes,
- Réhabilitation d'un immeuble afin de créer La Maison de l'Habitat.

## Poursuite de la programmation inscrite au Contrat pour la Réussite de la Transition Écologique (CRTE) au service du projet de territoire « Ambition 2030 »

Après validation par le Conseil communautaire du 18 novembre 2024, l'avenant n°4 présentant la programmation annuelle 2025 a été signé en présence des représentants de l'Etat et des communes membres pour un budget prévisionnel total de 41,5 M€ au titre de l'année 2024.

## LES PERSPECTIVES 2025



Soutien à l'Investissement Local (DSIL) en faveur du projet d'aménagement de la liaison douce Melun-Villaroche (tronçons 2 et 7).

Poursuite de la mobilisation des dispositifs de financements européens et nationaux en faveur des projets inscrits dans le projet de territoire de la CAMVS « Ambition 2030 » : sélection des derniers projets mobilisant le Fonds Européen de Développement Régional et candidature aux Appels à projets 2025 (Fonds Vert, Plan Vélo 77...)



#6 L'administration et les finances

# Comptes administratifs



# LA COMMUNAUTÉ EN ACTIONS

**Le budget de la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine se décompose en 5 budgets :**

- Le budget principal,
- Les budgets annexes assainissement collectif et non collectif,
- Le budget annexe de l'eau potable,
- Le budget annexe du parc d'activité des prés d'Andy à Saint-Germain-Laxis.

Au 31 décembre 2024, le budget principal de la Communauté fait apparaître des dépenses réelles totales de 95 870 133 € et des recettes totales de 103 205 721 €.

Les cinq budgets confondus font apparaître 128 175 k€ de dépenses et 136 211 k€ de recettes.

## LES FAITS MARQUANTS

### Maintien des taux de fiscalité

En 2024, les taux de la fiscalité sont restés identiques à ceux votés depuis 2017 :

- 8,35% pour la Taxe d'Habitation sur les résidences secondaires (THRS),
- 0,54% pour la Taxe Foncière sur les propriétés Bâties (TFB),
- 3,09% pour la Taxe foncière sur les propriétés Non Bâties (TFNB),
- 25,12% pour la Cotisation Foncière des Entreprises (CFE).

Le taux de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) est également maintenu au même niveau en 2023.

Les impôts et taxes atteignent 69 960 208 €.



**103 205 721 €**  
de recettes totales



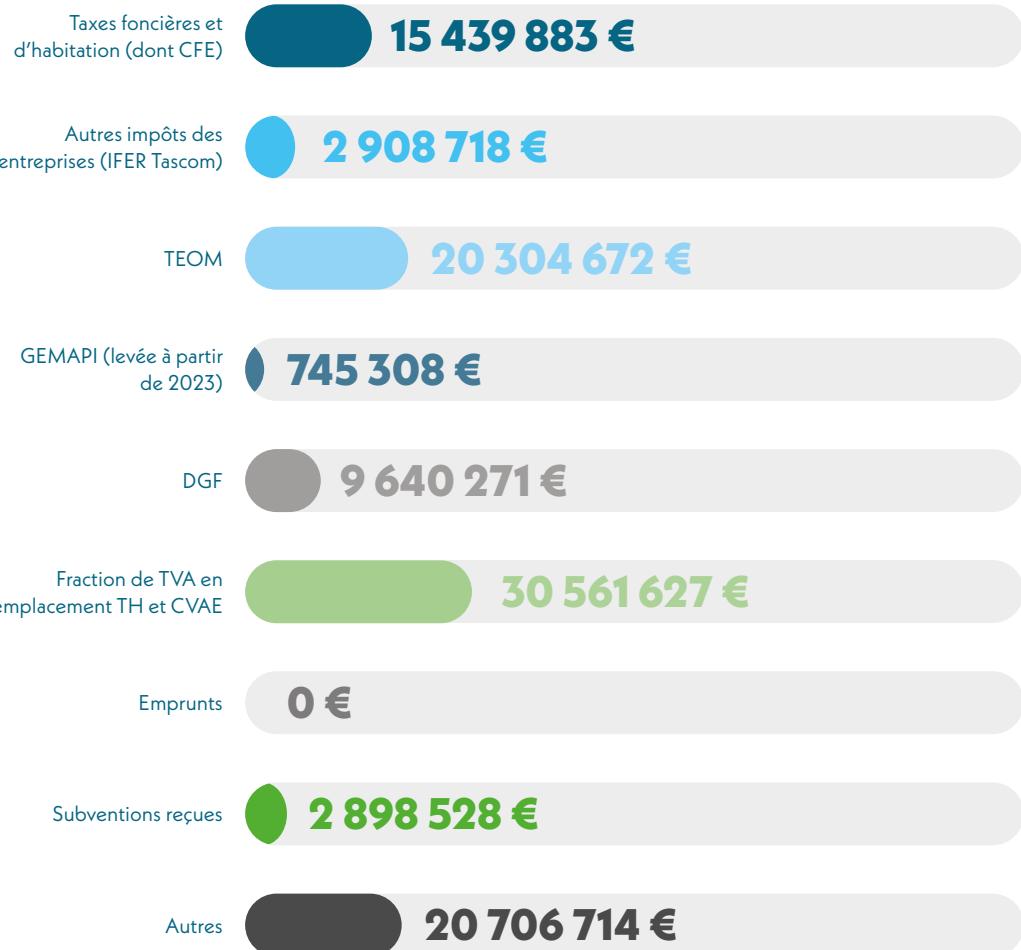
**95 870 133 €**  
de dépenses réelles totales

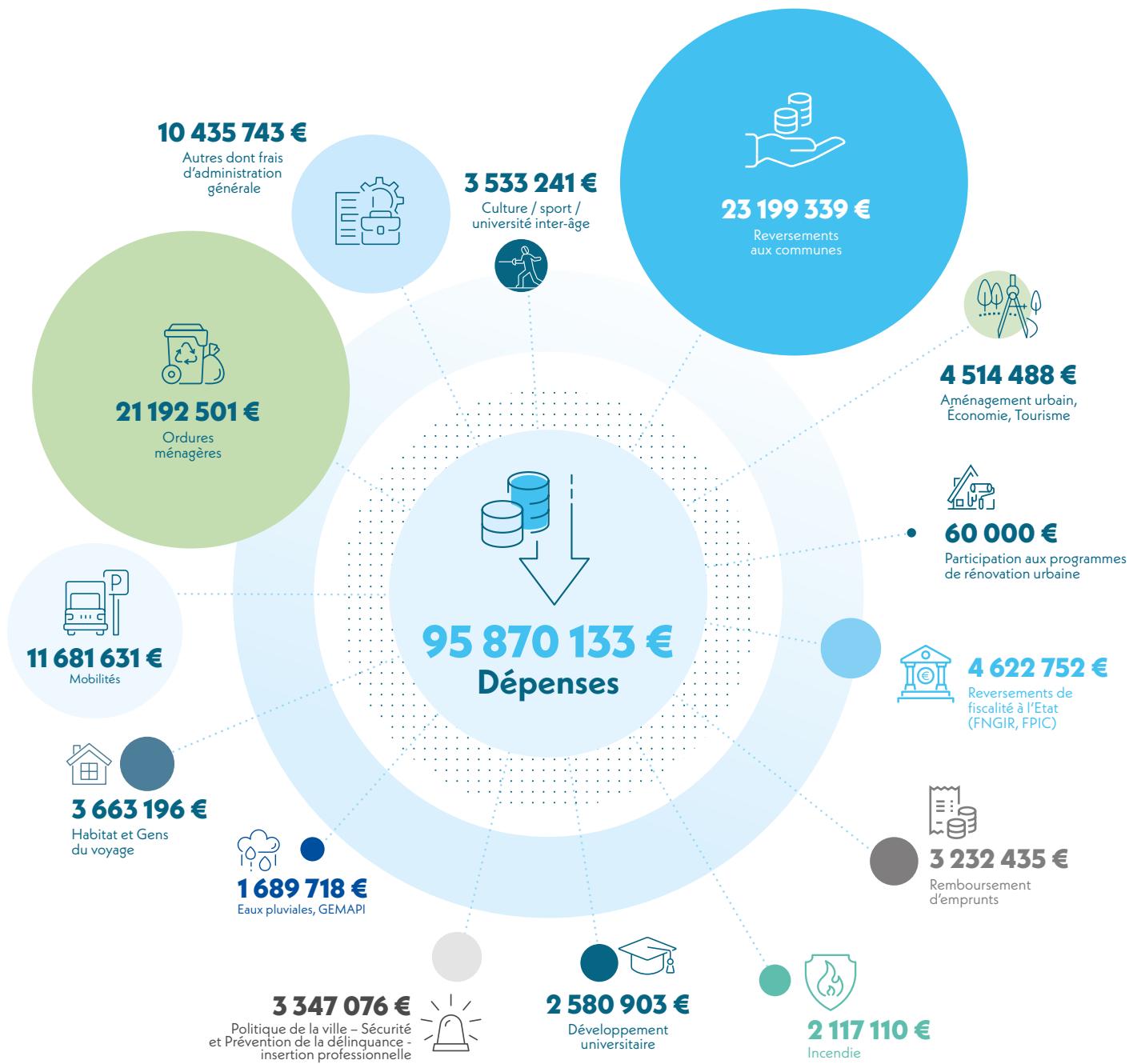


**69 960 208 €**  
d'impôts et taxes

## BUDGET PRINCIPAL

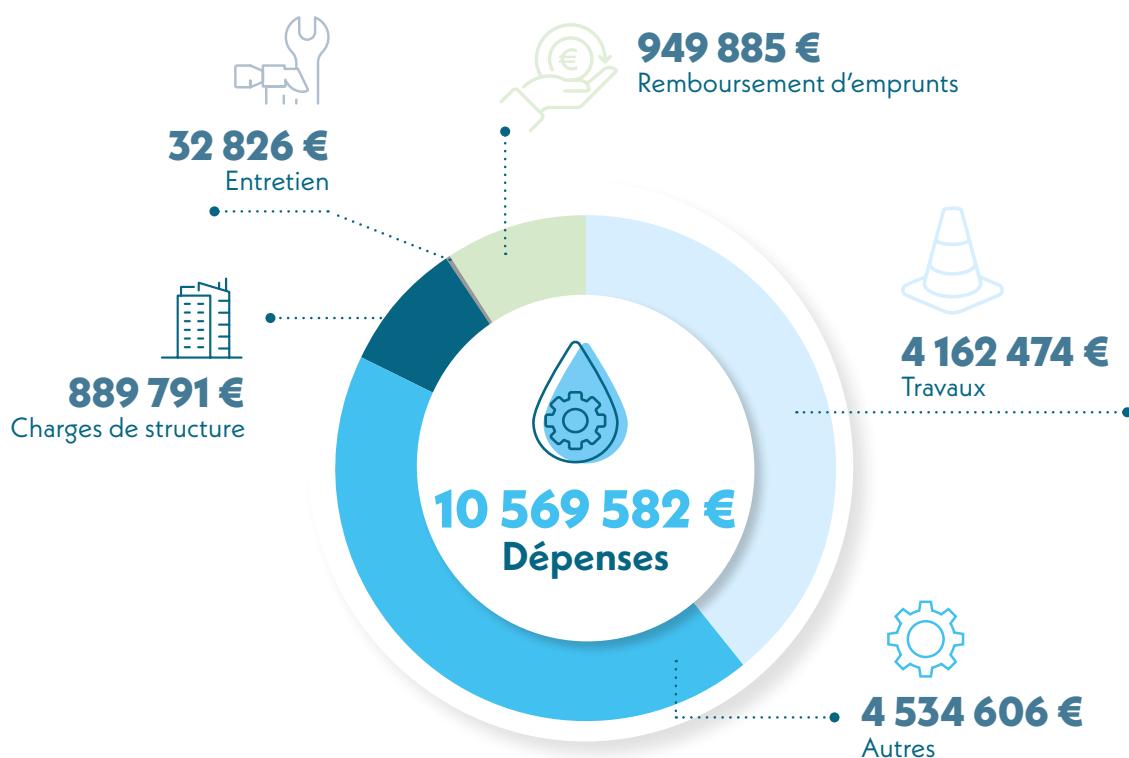
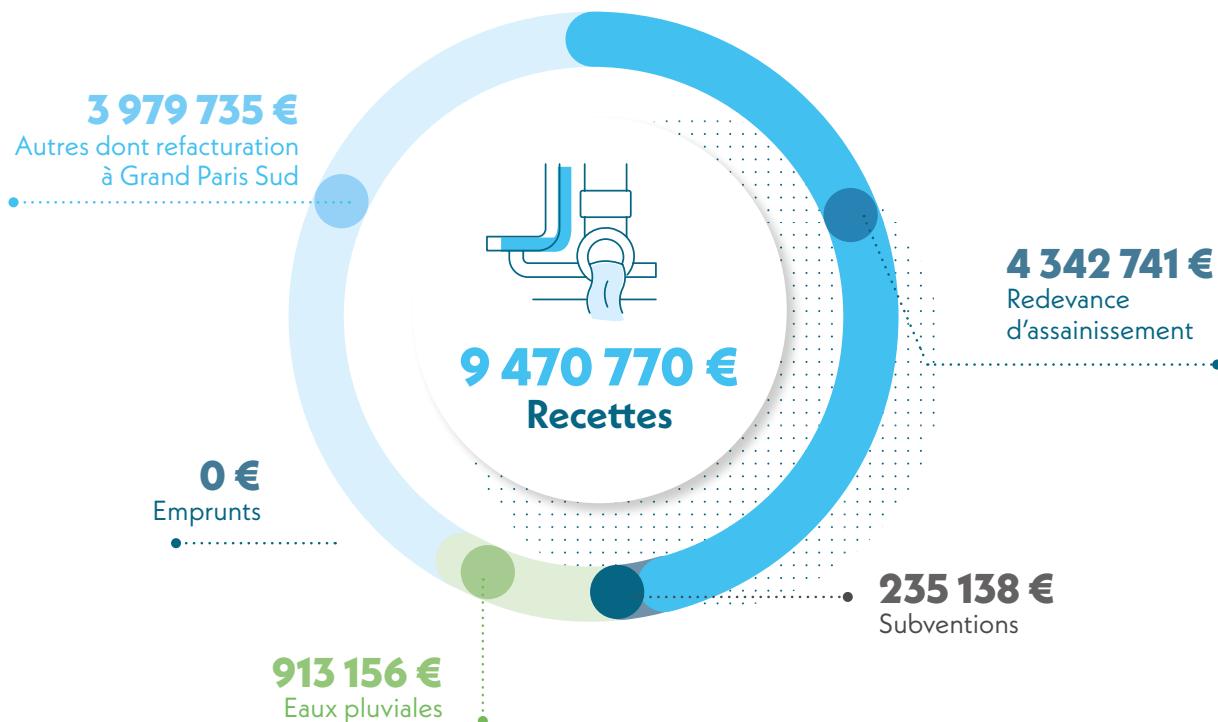
Investissement  
et fonctionnement





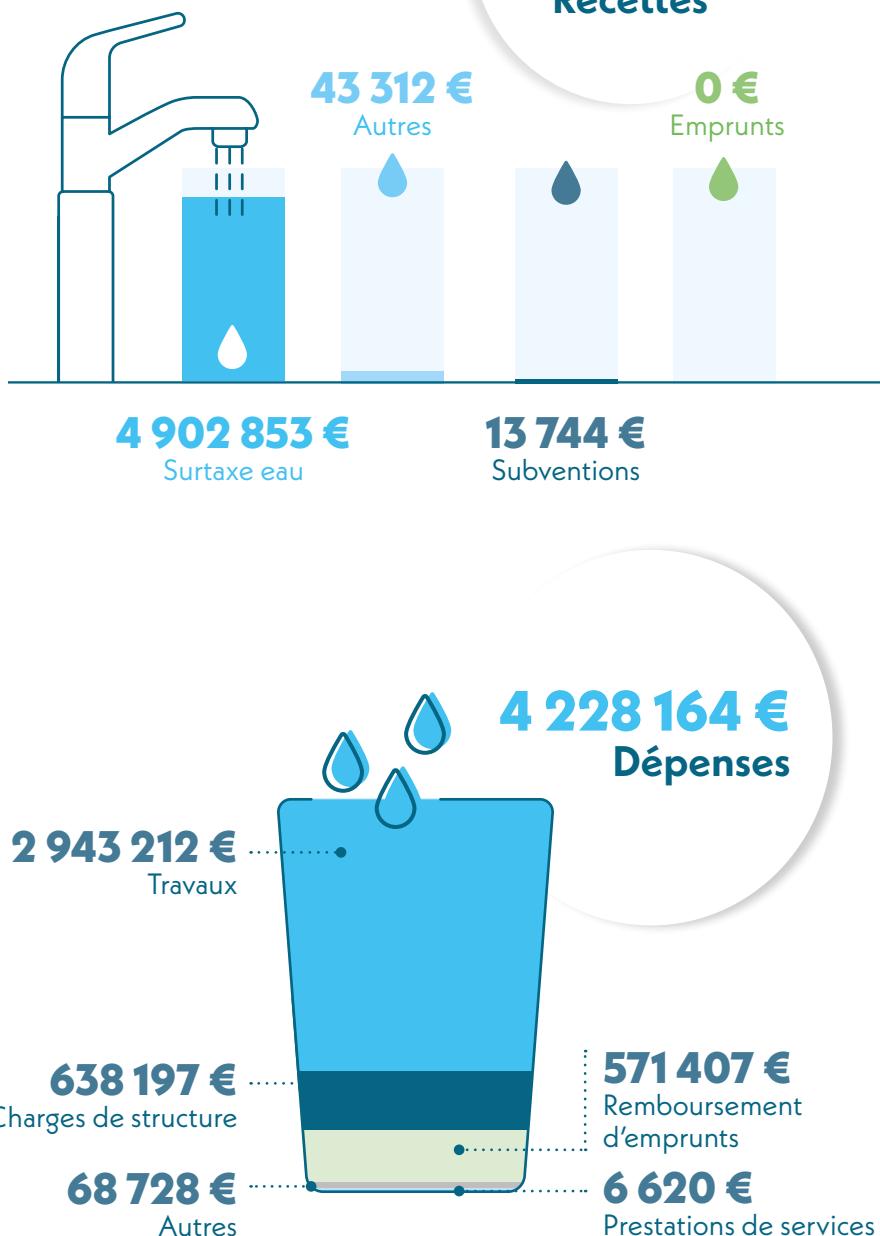
## BUDGET ASSAINISSEMENT

Investissement  
et fonctionnement



## BUDGET EAU POTABLE

Investissement  
et fonctionnement



## LES PERSPECTIVES 2025

Le 16 décembre 2024, le conseil communautaire a adopté le budget principal et les budgets annexes 2025, pour un montant de 159 millions d'euros en 2025, en hausse de 9,14 % par rapport au précédent.

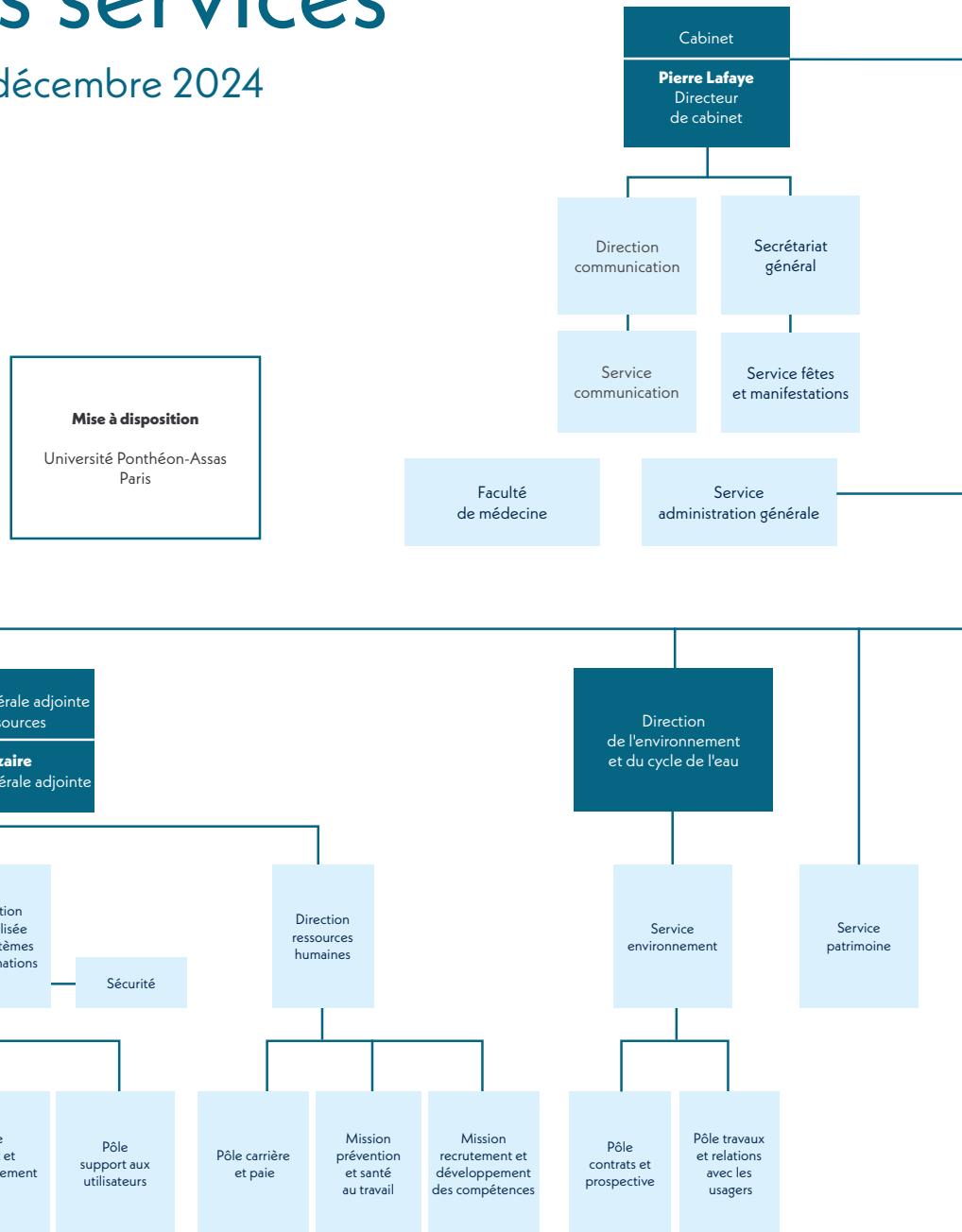
- Tous budgets confondus, ce sont 114 M€ millions qui sont affectés à l'exécution des politiques publiques, et toujours sans augmentation de la fiscalité locale. L'effort d'investissement (62,4 M€) est soutenu et notamment pour les mobilités (pôle d'échange multimodal pour 7 M€, le déploiement des liaisons douces (4,7 M€), l'habitat (4,3 M€), le développement économique, la réhabilitation ou le dévoiement des réseaux d'eau et d'assainissement (10,2 M€), et des travaux de réhabilitation et d'extension d'ouvrages (4,9 M€),
- Les finances restent saines et la dette contenue, par rapport aux Agglomérations de même taille. La capacité de désendettement, de 4,1 années, reste en dessous des Agglomérations comparables, et largement du seuil d'alerte de 12 années.



## #6 L'administration et les finances

# L'organigramme des services

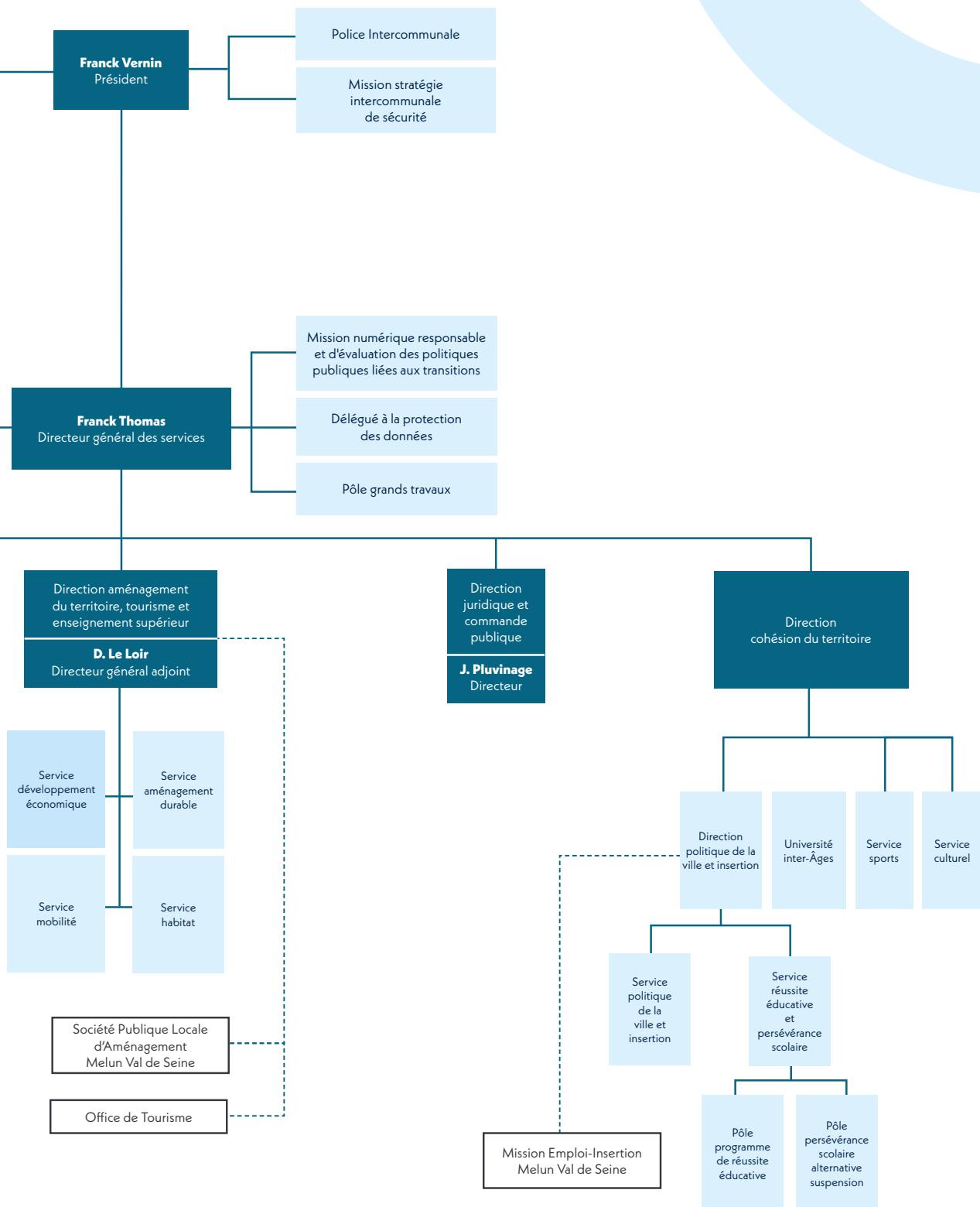
Au 31 décembre 2024



— LIEN HIÉRARCHIQUE

- - - RELATIONS FONCTIONNELLES

Au 31/12/2024





## Suivez-nous sur les réseaux sociaux



[melunvaldeseine.fr](http://melunvaldeseine.fr)



297, rue Rousseau Vaudran  
77190 Dammarie-lès-Lys Cedex

Création : emendo.fr  
Impression : Imprimlith - Pringy  
ISSN 3038-2998 (en ligne)  
Juin 2025